



**INSEE
ÉTUDES**

PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



Portrait de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

SOMMAIRE

Avant-propos.....	3
Synthèse n° 40.....	5



I. Population et territoire

1. La région vue du ciel.....	7
2. Des phénomènes démographiques qui s'inscrivent dans la durée.....	9
3. Le contexte démographique récent.....	12
4. Le fonctionnement du territoire.....	19
5. Quelques scénarios pour 2030.....	27



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

II. Économie et emploi

1. L'économie.....	31
2. L'emploi.....	33

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

III. Cohésion sociale

1. Les niveaux de vie et la pauvreté.....	41
2. Le logement.....	45



Ce dossier a été réalisé par l'Insee Paca en juillet 2012.

Ont participé au comité de pilotage :

**Établissement Public Foncier
de Paca**

Émile Bayer
Directeur Général Adjoint

Directe

Rémi Belle
Chef du service Études Statistiques et Évaluation
(ESE)

Dreal

Gaëlle Berthaud
Chef du service Territoires, Évaluation, Logement,
Aménagement, Connaissances (STELAC)

Sgar

Édith Chouraqui
Directeur d'études en charge des politiques
territoriales rurales et métropolitaines

Région Paca

Patrick Lacoste
Chef du service Études, Observations et Prospective

Qu'ils en soient remerciés.

Avant-propos

À l'occasion des 10 ans de l'Établissement Public Foncier Régional, l'Insee Paca a élaboré ce

Portrait de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'ensemble des membres du comité de pilotage ont permis de faire aboutir ce projet, à l'initiative de l'Établissement Public Foncier Régional relayée par la Région Paca. Ce portrait constitue un « socle scientifique » rassemblant dans un document unique les principaux diagnostics établis ces dernières années par l'Insee, en partenariat avec les acteurs publics de la région. Ces résultats s'appuient donc sur les études réalisées qui mettent en œuvre les dernières méthodes de l'Institut.

L'objectif est ici de proposer une photographie la plus précise possible du territoire régional, de décrire ses évolutions passées et d'envisager le futur à partir des projections réalisées.

Trois grandes thématiques sont abordées dans ce portrait : la population et le territoire, l'économie et l'emploi et enfin la cohésion sociale. Il peut être complété par les diagnostics établis par la Dreal, sur le thème de l'environnement notamment.

La 1^{ère} partie **Population et territoire** donne des éléments de cadrage sur la démographie de la région, en les inscrivant dans la durée. Sont également abordés les impacts en matière d'aménagement du territoire.

La 2^e partie **Économie et emploi** a pour objectif de brosser les grandes caractéristiques de l'économie régionale et de situer la région au regard de l'emploi et du chômage.

Enfin la 3^e thématique **Cohésion sociale** aborde les disparités sociales à l'intérieur du territoire, d'une part sous l'angle des niveaux de vie, d'autre part sous celui de l'accès au logement.

Pour chacune de ces thématiques, les grandes caractéristiques de la région sont mises en lumière par un grand message, un commentaire explicatif et une illustration. Dans le commentaire, les principaux chiffres à retenir informent notamment sur la place de la région Paca par rapport aux autres régions françaises. Les méthodes et outils statistiques employés sont également précisés. Les grands enjeux que révèle ce portrait sont ensuite posés. Ils ont pour objectif de mettre à disposition des acteurs de la région en charge des politiques publiques un diagnostic partagé, afin de les aider à prendre des décisions. Enfin, pour aller plus loin, des publications de l'Insee sont proposées en regard des grands messages.



Portrait de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Troisième région la plus peuplée de France, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 4 889 000 habitants au 1^{er} janvier 2009 ; elle a gagné deux millions d'habitants en 45 ans. Paca est ainsi la région qui a connu la plus forte progression démographique depuis 1962 (+ 73 % contre + 35 % en moyenne nationale).

Si Paca fait encore partie des régions françaises et européennes dynamiques sur le plan démographique, elle a perdu son leadership national dans les années 90. Devenue moins attractive, elle figure aujourd'hui derrière les autres régions du sud et de l'ouest de la France. Le solde migratoire, c'est-à-dire l'excédent des arrivées sur les départs, est passé de 30 000 par an dans les années 70 à près de 17 000 sur la période 1990-1999, puis à moins de 13 000 depuis 2000. La région gagne des habitants de tout âge, à l'exception des jeunes de 18 à 20 ans : une partie d'entre eux la quittent en effet pour leurs études. Entre 2001 et 2006, Paca a accueilli chaque année 6 800 actifs et 2 800 retraités supplémentaires. La région se situe au 3^e rang pour l'accueil des cadres.

Atout majeur de Paca, son patrimoine naturel exceptionnel constitue une contrainte pour l'aménagement du territoire. La montagne occupe la moitié de sa superficie et les espaces protégés et à risques sont particulièrement présents. Combinés à l'attrait de ses 700 km de littoral, ces éléments expliquent la concentration géographique de la population : trois habitants sur quatre occupent un dixième du territoire.

En outre, Paca est une région fortement urbanisée : neuf habitants sur dix résident dans une de ses 13 grandes aires urbaines. La périurbanisation y est très marquée. La population des couronnes des grands pôles a triplé depuis 1962. Tout en continuant à travailler dans les pôles qui concentrent l'emploi, une part croissante de la population s'éloigne des grandes villes pour y résider. Ce mode de développement présente de nombreux inconvénients. Ainsi, les terres agricoles subissent une forte pression de l'urbanisation. De 1970 à 2000, la surface agricole productive a diminué de 20 % en Paca. Par ailleurs, l'allongement des trajets domicile-travail (+ 9 % entre 1999 et 2007) accentue les difficultés de déplacement et les émissions de gaz à effet de serre. Dans une région où le parc automobile est plus polluant qu'ailleurs, ces déplacements concernent 2 millions de personnes et sont responsables de l'émission de 1,1 million de tonnes de CO₂ par an.

La région Paca produit plus de 7 % de la richesse nationale. Elle se situe ainsi au 3^e rang en matière de PIB régional en France, et au 16^e rang au niveau européen. L'économie de la région est très orientée vers les activités tertiaires. De nombreux emplois sont destinés à répondre aux besoins de la population présente.

territoire

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un « socle scientifique » pour éclairer les décideurs publics

L'Insee Paca a élaboré ce Portrait de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'initiative de l'Établissement Public Foncier Régional relayée par la Région Paca.

Un comité de pilotage, rassemblant des représentants de la Région Paca, de l'EPFR, de la Direccte, de la Dreal et du Sgar, a permis d'établir ce diagnostic partagé.

Porté à la connaissance des décideurs publics, ce portrait de Paca met en lumière les grands enjeux pour la région, parmi lesquels :

- Comment concilier protection de l'environnement et développement économique et urbain ?
- Comment optimiser l'usage de notre espace aménageable, qui est limité ?
- Comment l'aménagement du territoire peut-il contribuer à diminuer les déplacements ?
- Comment développer l'appareil productif en Paca ?
- Faut-il s'inquiéter de la perte d'attractivité démographique de la région ?
- Un habitant sur trois aura 60 ans ou plus en Paca d'ici 2030. Comment relever ce défi ?

Entre 1990 et 2008, l'emploi a été dynamique en Paca. La construction, les services et le commerce ont été les trois moteurs de la croissance de l'emploi. Dans l'industrie, l'emploi a moins décliné qu'ailleurs et s'est même stabilisé entre 1999 et 2008. Si le chômage reste structurellement plus élevé en Paca, la région a mieux résisté à la crise de 2008.

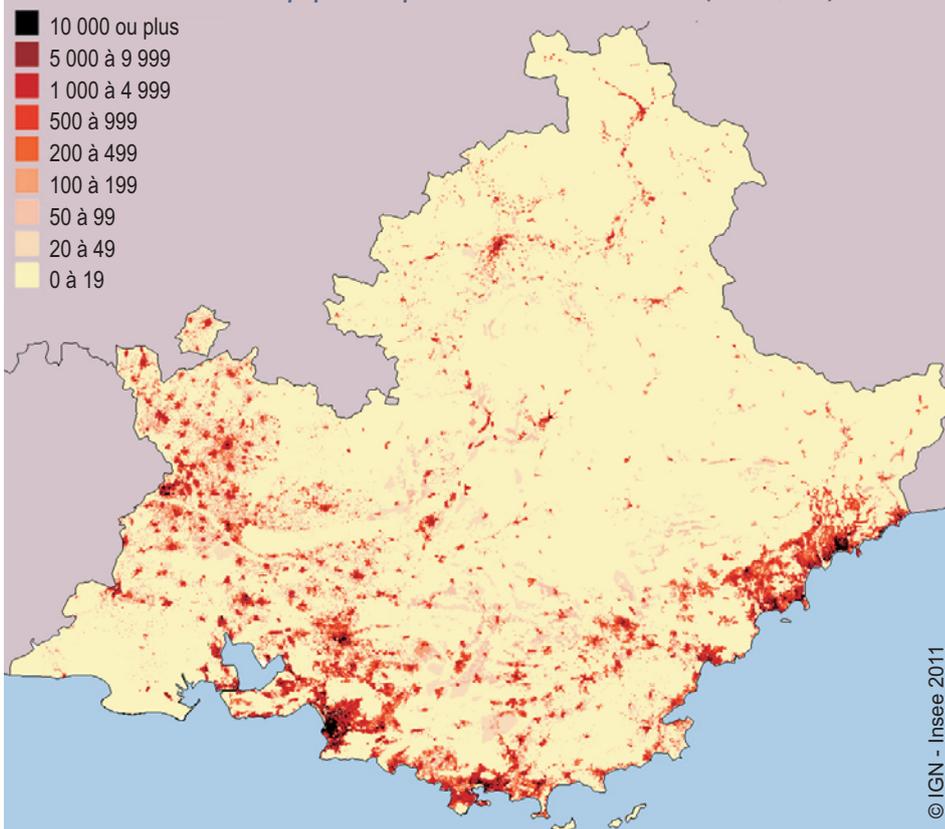
Provence-Alpes-Côte d'Azur est une des régions les plus exposées à la pauvreté. En 2009, plus de 15 habitants sur 100 (soit 772 300 personnes) vivent sous le seuil de pauvreté. Les conditions de logement sont par ailleurs difficiles dans la région, la plus chère sur le plan immobilier après l'Île-de-France.

D'ici 2030, la croissance de la population devrait ralentir. Si les tendances démographiques récentes perduraient, Paca compterait 5,4 millions d'habitants en 2030, soit en moyenne 24 000 de plus chaque année. Le solde naturel se tasserait et l'apport migratoire diminuerait. Avec le vieillissement de la population, les décès prendraient le pas sur les naissances, freinant la croissance démographique. Les migrations deviendraient donc le seul moteur de la croissance mais ce moteur devrait faiblir, la région étant moins attractive. En 2030, un habitant de Paca sur trois aurait 60 ans ou plus, contre un sur quatre aujourd'hui.

Olivier Biau
Virginie Besson

Trois habitants sur quatre se concentrent sur 10 % du territoire

Estimation de la densité de population par carreau de 330 m de côté (en hab/km²)



Sources : Insee - Recensement de la population de 2006 ; DGI - Revenus Fiscaux Localisés ; Base Corine Land Cover

Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
13387 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Renan Duthion
Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
Rédacteur en chef : Claire Joutard

© Insee - Région 2012
Dépôt légal : septembre 2012
N° ISSN : 2112-6550
Réf : SYN124032

Retrouvez les résultats complets de l'étude sur www.insee.fr :
Dossier N° 7, septembre 2012

I. Population et territoire

1. La région vue du ciel

Le territoire de la région Paca dispose de nombreuses spécificités géographiques. Elles impactent fortement son économie et expliquent en partie ses évolutions. En guise d'introduction, il s'agit de mettre en regard la géographie de la région et la répartition de la population sur le territoire.

■ Paca abrite un patrimoine naturel exceptionnel

La région Paca concilie une grande diversité de paysages. Les montagnes alpines au nord et à l'est, la vallée du Rhône à l'ouest et le littoral méditerranéen délimitent un territoire de 31 400 km², drainé en son centre par la vallée de la Durance. Le point le plus haut culmine à 4 103 m avec la barre des Écrins. La montagne occupe la moitié de la superficie de Paca et le littoral s'étire sur 700 kilomètres.

La région accueille de nombreux espaces protégés, avec notamment comme ambition de conserver la grande biodiversité de ses territoires : 4 parcs nationaux en comptant le Parc national des Calanques, 5 parcs régionaux, un parc régional marin et une dizaine de réserves naturelles.

La richesse naturelle de la région est un atout incontestable. Source d'attractivité comme en attestent les évolutions démographiques, économiques et environnementales, elle constitue également une contrainte pour l'aménagement du territoire. Ces éléments sont à prendre en compte dans le cadre d'un aménagement durable qui doit concilier protection environnementale et développement (urbain et économique).



Des enjeux pour demain

Comment aménager le territoire tout en préservant notre environnement (espaces protégés, espèces et biodiversité, qualité de l'air...) ?

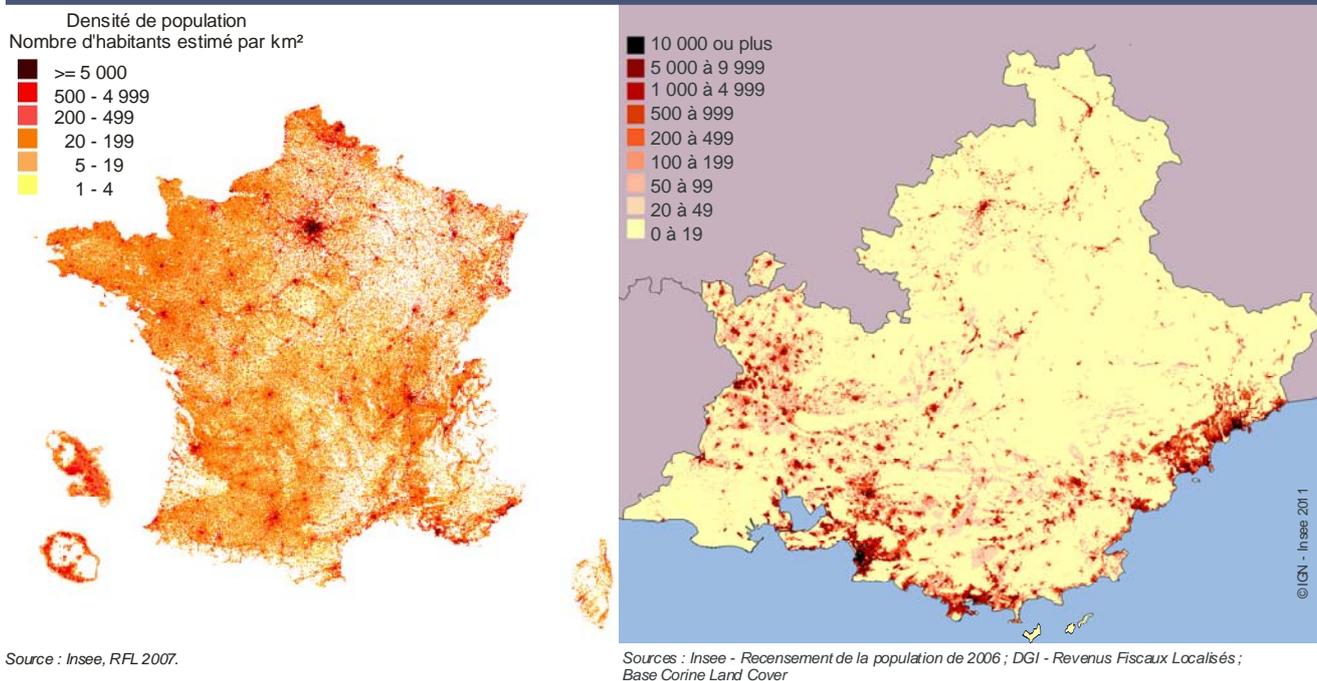
Comment aménager le territoire en respectant les contraintes morphologiques et réglementaires ?

■ Trois habitants sur quatre se concentrent sur 10 % du territoire

Conséquence de sa géographie (forte emprise du relief), de l'importance de ses espaces protégés ou à risques et des politiques d'aménagement du territoire, la population de Paca est très concentrée sur le territoire : 76 % des habitants de la région occupent 10 % de sa superficie, principalement du littoral méditerranéen à la vallée du Rhône et le long des axes de communication. Le littoral rassemble ainsi 70 % de la population régionale sur une frange de 25 km de large.

Avec 158 hab./km², la région se positionne au 4^e rang national des densités de population, derrière l'Île-de-France (982), le Nord-Pas-de-Calais (324) et l'Alsace (224). En particulier, les départements des Bouches-du-Rhône (386) et des Alpes-Maritimes (252) figurent parmi les départements métropolitains les plus denses, après ceux d'Île-de-France, du Rhône (520) et du Nord (447).

Estimation de la densité de population par carreau de 330 m de côté (en hab/km²)



Lecture : ces illustrations proposent une vue précise de la « tâche urbaine ». Sont représentées les densités (lissées) de population par carreau de 330 m de côté ; on s'affranchit donc des limites communales. Le gradient de couleurs (du plus clair au plus sombre) permet de repérer les zones très peu denses (en jaune clair) et à l'inverse, celles où se concentre la population (rouge voire noir).

Des enjeux pour demain

Comment optimiser l'usage de notre espace aménageable, qui est limité ?

Au sein du tissu urbain, particulièrement dense, comment améliorer les conditions de vie de la population, en matière d'accès au logement et de déplacements ?

Comment aménager l'espace afin de mieux appréhender la préservation des espaces agricoles et naturels ?

Quels espaces sont à réserver aux usages d'habitat et d'emploi ?

2. Des phénomènes démographiques qui s'inscrivent dans la durée

Les phénomènes démographiques s'inscrivent dans la durée et sont en conséquence porteurs d'enjeux de long terme pour les territoires. Plusieurs tendances lourdes peuvent être repérées, grâce aux observations issues des recensements successifs depuis 1962, voire 1876.

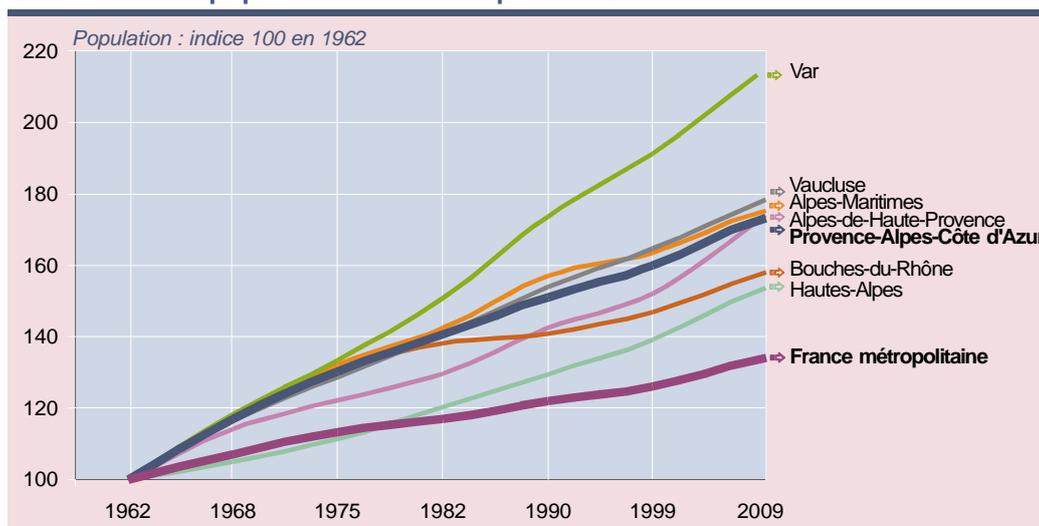
■ Deux millions d'habitants supplémentaires en 45 ans

Troisième région la plus peuplée de France, Paca compte 4 889 053 habitants au 1^{er} janvier 2009. En 1962, la population s'élevait à 2 818 992 habitants.

C'est la région française qui a connu la plus forte progression de population depuis 1962 (+ 73 % contre + 35 % au niveau national en 2009), devant la Corse et le Languedoc-Roussillon. Elle a gagné 2 millions d'habitants supplémentaires en un peu moins de 50 ans, soit l'équivalent du département des Bouches-du-Rhône.

Tous les départements n'ont pas progressé au même rythme. Le Var se distingue à la fois par une forte croissance et la régularité du rythme de progression. Sa population a plus que doublé depuis 1962 (2^e ex-æquo avec le Val d'Oise et la Haute-Savoie, derrière l'Essonne). Les populations du Vaucluse, des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence ont augmenté au même rythme qu'en moyenne régionale. Enfin, les Hautes-Alpes et les Bouches-du-Rhône ont progressé moins rapidement sur le plan démographique (mais davantage qu'en moyenne de France métropolitaine). Cela représente tout de même 720 000 habitants de plus pour les Bouches-du-Rhône.

Évolution de la population de Paca depuis 1962



Source : Insee - Recensements de la population

Des enjeux pour demain

Comment accompagner l'accueil des populations dans les domaines de l'emploi, des équipements, du logement ?

Comment concilier croissance de la population et préoccupations en matière de développement durable ?

Pour en savoir plus

- « Recensement de la population : en 10 ans la région a gagné plus de 380 000 habitants », *Synthèse Flash* n° 27, janvier 2012.

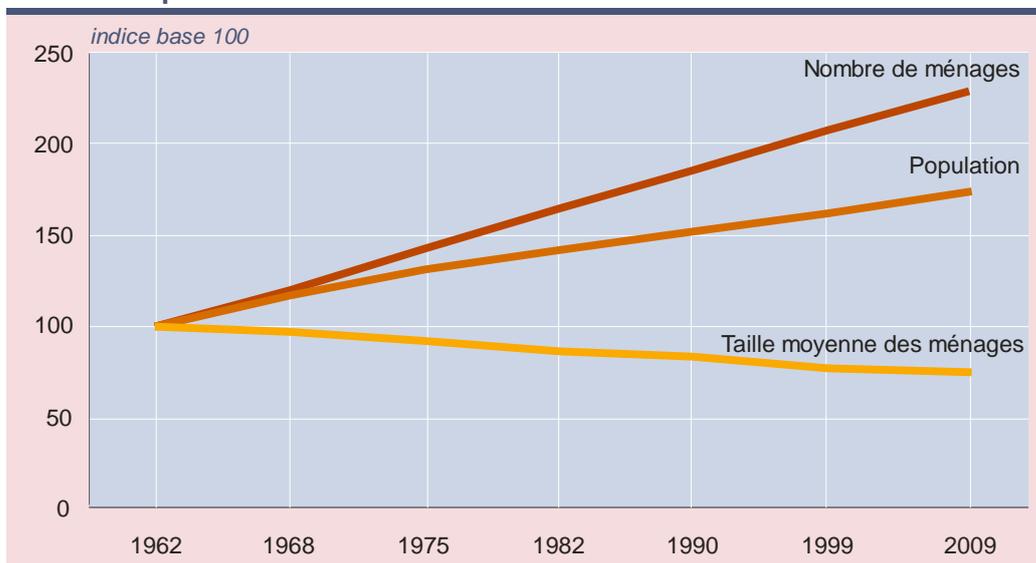
■ La demande de logements progresse plus vite que la population

En Paca comme ailleurs, le nombre de ménages progresse plus vite que le nombre d'habitants : il a plus que doublé depuis 1962, du fait de la diminution de la taille moyenne des ménages. C'est une conséquence de l'évolution des modes de vie (décohabitations, mises en ménage tardives...) et surtout du vieillissement de la population. Autrement dit, la demande de logements est structurellement plus forte que l'augmentation de la population.

À ces phénomènes s'ajoute dans notre région une demande soutenue de résidences secondaires, accentuant les difficultés croissantes d'accès au logement sur certains territoires. Ceci conduit à une construction de logements encore plus soutenue. On compte en effet 490 000 résidences secondaires en 2009, contre 139 000 en 1968.

Au total, en 2009, Paca compte 1 490 000 logements de plus qu'en 1968 (pour 1,6 million d'habitants supplémentaires).

Évolution de la population, du nombre de ménages et de leur taille en Paca depuis 1962



Source : Insee - Recensements de la population

Des enjeux pour demain

Comment anticiper les besoins des habitants de Paca en nombre et en type de logements ? Comment optimiser l'usage de l'espace : construire les logements dont la population a besoin, tout en limitant la pression sur les terres agricoles ?

Par ailleurs, comment concilier le caractère touristique de la région et la maîtrise de la construction de résidences secondaires ?

■ Exode rural, densification des grandes villes puis périurbanisation ont modelé Paca

Sur plus longue période, c'est-à-dire depuis 1876, la région a connu un dynamisme démographique remarquable. En 133 ans, la population a triplé alors qu'elle doublait au niveau national. L'animation « [Évolution de la densité de population depuis 1876](#) » permet de repérer les territoires de la région qui ont bénéficié de cette croissance démographique et de mesurer le rythme des transformations à l'œuvre.

Cette animation présente l'évolution de la morphologie du territoire de 1876 jusqu'à nos jours, en faisant varier la densité de population des communes année par année. Le jeu de couleurs reflète le niveau de peuplement, du moins dense en vert foncé jusqu'au plus peuplé en rouge.

Dès la fin du 19^e siècle et jusque dans les années 50, on observe l'exode rural. Parallèlement, les grandes villes de la région (Marseille, Nice, Toulon, Avignon et Fréjus) se densifient (elles deviennent de plus en plus rouges). La périurbanisation s'accélère dans les années 70 : les zones autour d'Aix-Marseille, Nice-Antibes et Avignon deviennent très urbaines. La partie dense (passant du jaune à l'orange, puis au rouge) s'étale progressivement pour occuper une large bande du littoral méditerranéen ainsi que de la vallée du Rhône.

Enfin, à partir des années 80, on observe un phénomène de repeuplement des zones rurales, appelé parfois « rurbanisation ». Il est très visible en Paca (le vert clair gagne du terrain sur le vert foncé).

Des enjeux pour demain

Où construire les logements dont la région a besoin ?

Dans quelles zones faut-il réguler l'urbanisation ?

Comment optimiser l'usage de l'espace ?

Faut-il intensifier les démarches de renouvellement urbain ? de recyclage des zones d'activité obsolètes ?

Pour en savoir plus

- « 130 ans de recensements - Depuis 1876, la population de la région a triplé », *Synthèse n° 29*, janvier 2012.
- « Évolution de la densité de population depuis 1876 », animation sur le site www.insee.fr / région Paca.

3. Le contexte démographique récent

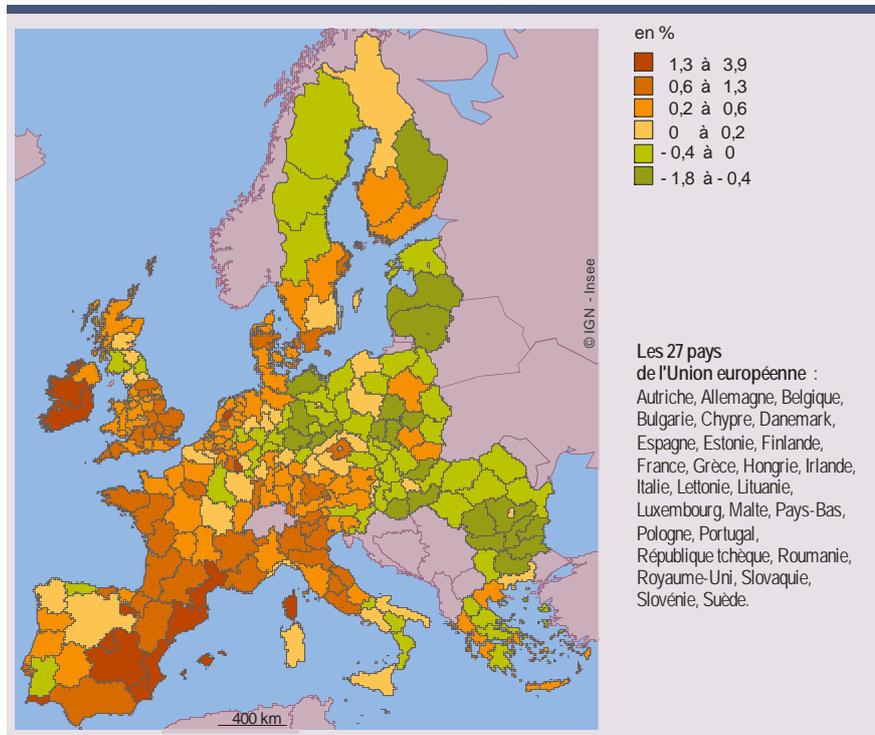
Sur une période plus récente, c'est-à-dire depuis 1999, il est possible de comparer la région Paca aux autres régions de France et de l'Union européenne. Il est également intéressant d'examiner les facteurs qui contribuent à la croissance démographique.

■ Paca fait partie des régions européennes dynamiques sur le plan démographique

Sur les 271 régions européennes, Paca est la 13^e région la plus peuplée ; elle se situe au 38^e rang en ce qui concerne la croissance démographique sur la période 1999–2008, avec une augmentation deux fois et demi plus rapide que la moyenne européenne.

En observant les taux de croissance annuels sur cette période, un clivage apparaît entre les régions de l'ouest de l'Europe (en croissance) et de l'est (en baisse).

Taux annuel moyen d'évolution de la population entre 1999 et 2008



Source : Eurostat

Pour en savoir plus

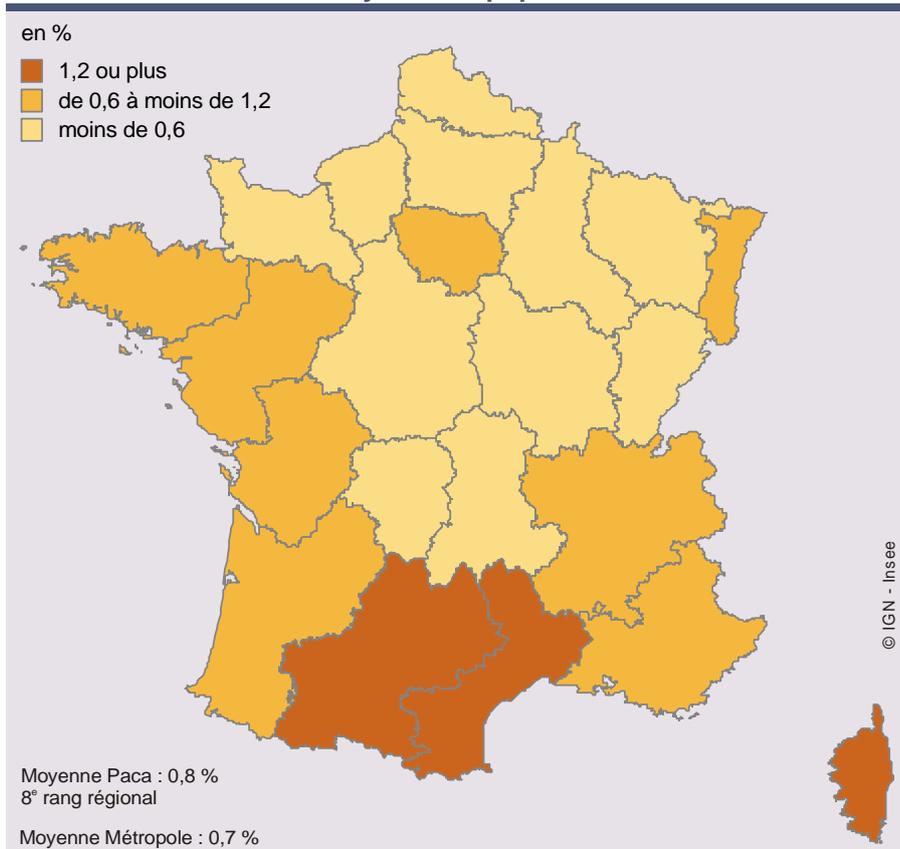
- « Une grande région européenne dynamique mais en déficit d'emploi », *Synthèse n° 11*, mai 2011.

■
Paca figure parmi les régions françaises les plus dynamiques, mais derrière les autres régions du sud et de l'ouest de la France

Au cours de la période récente, le dynamisme démographique se concentre dans le sud et sur la façade atlantique de la France métropolitaine. En 10 ans, la région Paca a gagné 383 000 habitants, soit + 0,8 % en moyenne annuelle (+ 0,7 % au niveau national).

Paca figure parmi les régions françaises les plus dynamiques, mais derrière les autres régions du sud, de l'arc atlantique ainsi que la région Rhône-Alpes. Elle a perdu son *leadership* depuis les années 90. Les raisons de cette perte d'attractivité sont multiples. Le prix du foncier y contribue probablement (cf. I.4. et III.2.).

Taux d'évolution annuel moyen de la population entre 1999 et 2009



Source : Insee - Recensements de la population

Pour en savoir plus

- « Recensement de la population : En 10 ans la région a gagné plus de 380 000 habitants », *Synthèse n° 27*, janvier 2012.

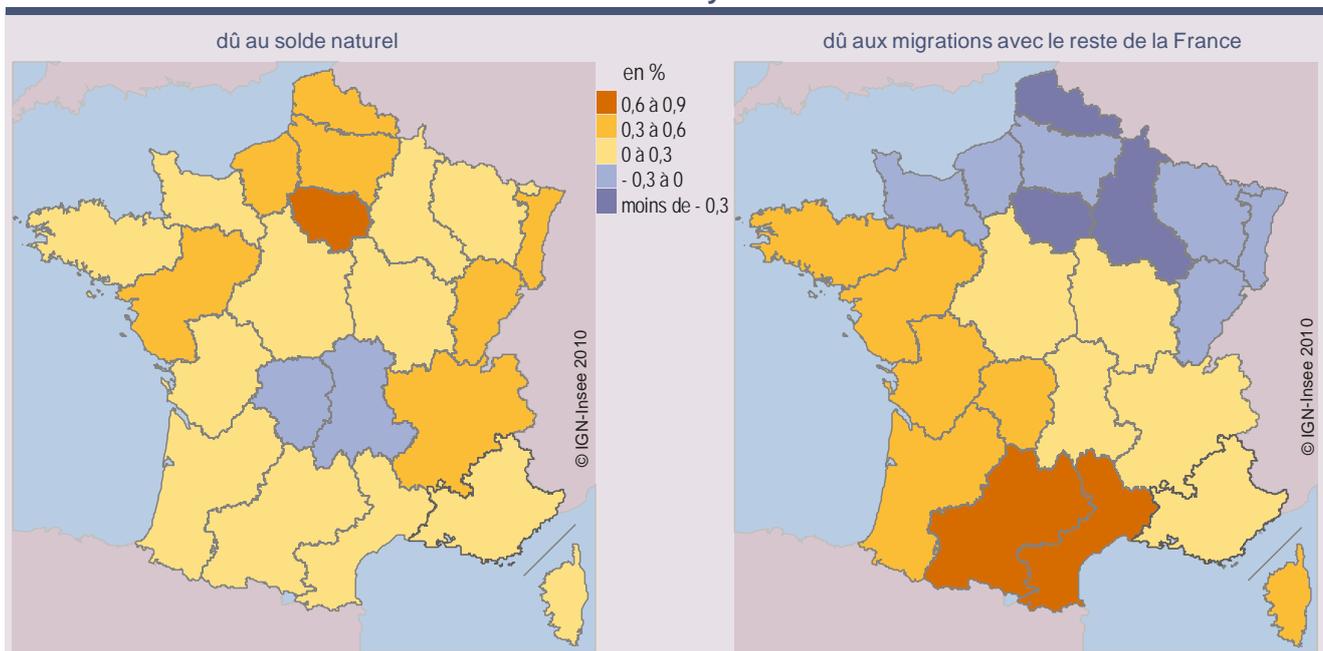
■ En Paca, la croissance démographique combine excédent naturel et apport migratoire

Quand on observe le solde naturel, c'est-à-dire l'écart entre le nombre de naissances et de décès, la France du Nord et de l'Est s'oppose à celle du Centre et du Sud. C'est principalement la structure par âge de la population régionale et les différents comportements en matière de fécondité qui expliquent les écarts. En Paca, le solde naturel est faible mais reste positif.

Concernant les migrations résidentielles, c'est un constat partiellement inversé : le Sud et l'Ouest du pays sont attractifs, tandis que le quart nord-est de la France est déficitaire. Paca est ainsi une région attractive, moins toutefois que les autres régions du Sud et de l'Ouest.

En Paca, le solde naturel et le solde migratoire contribuent tous les deux positivement à la croissance démographique de la région.

Taux d'évolution annuel moyen entre 1999 et 2006



Lecture : les cartes illustrent les deux principaux facteurs qui font varier la population. La première carte (à gauche) présente, pour chaque région, l'évolution démographique imputable au solde naturel, soit l'écart entre le nombre de naissances et le nombre de décès. La seconde carte présente l'évolution démographique imputable au solde migratoire avec le reste de la France, c'est-à-dire le solde des arrivées dans la région et des sorties de la région entre 2001 et 2006 (les migrations de ou vers l'étranger ne sont pas prises en compte ici).

Source : Insee, Recensements de la population

■ **Paca gagne des habitants avec les régions du Nord, mais en perd avec les régions du Sud et de l'Ouest**

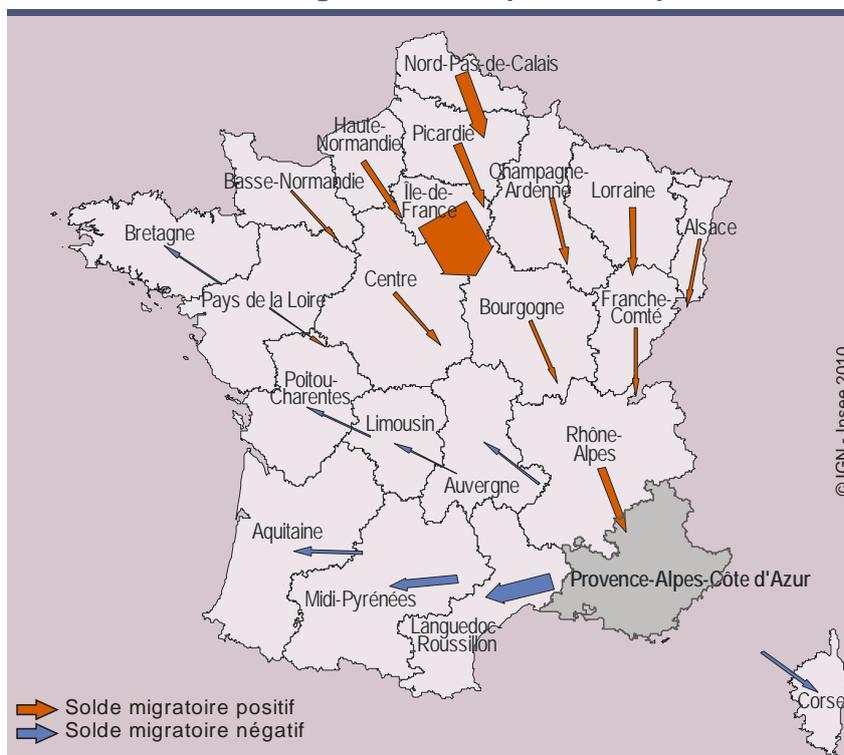
Entre 2001 et 2006, la région Paca a accueilli en moyenne chaque année 66 000 habitants supplémentaires. À l'inverse, 53 000 l'ont quittée chaque année. Le solde migratoire est donc positif : chaque année, Paca gagne environ 13 000 personnes sur la période 2001-2006.

D'où viennent ces nouveaux arrivants ?

Sur la période 2001-2006, Paca a gagné près de 9 600 habitants par an dans ses échanges avec l'Île-de-France et 2 400 avec le Nord-Pas-de-Calais.

À l'inverse, Paca a perdu plus de 2 800 personnes au jeu des migrations résidentielles avec Languedoc-Roussillon et plus de 1 500 avec Midi-Pyrénées.

Solde avec les autres régions de métropole en cinq ans



Source : Insee - Recensement de la population de 2006

■ L'attractivité de Paca s'infléchit, malgré l'attraction renforcée des départements alpins

Les derniers recensements révèlent que la région Paca est moins attractive que par le passé. Au jeu des mouvements migratoires avec les autres régions métropolitaines, Paca gagne en effet moins d'habitants sur la période récente que sur la période 1990-1999. Le solde migratoire, c'est-à-dire l'excédent des arrivées sur les départs, est passé de près de 17 000 par an en moyenne sur la période 1990-1999 à moins de 13 000 depuis 2000. Ce phénomène n'est pas nouveau puisque, dans les années 70, le gain de population dû aux migrations avec les autres régions métropolitaines s'établissait à environ 30 000 habitants par an dans la région.

Cela reflète des situations départementales contrastées :

Sur la période récente, les flux les plus importants sont au départ ou à destination des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes. Parmi ces départements, c'est le Var qui gagne le plus d'habitants, tandis que les Bouches-du-Rhône sont légèrement déficitaires vis-à-vis des autres départements français. La perte de 600 habitants par an dans les Bouches-du-Rhône résulte d'un gain de 2 000 personnes avec les autres régions françaises, mais d'un déficit de 2 600 personnes avec les autres départements de la région, notamment le Var et le Vaucluse.

Relativement à leur population, ce sont les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et le Var qui enregistrent les taux de migration les plus élevés.

En comparant les deux décennies (années 90 et années 2000), des divergences relatives à l'attractivité apparaissent selon les départements :

- les départements alpins (Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes) sont les plus attractifs sur le plan démographique ;
- l'attractivité du Vaucluse et du Var se stabilise ; dans le Var, elle reste à un niveau très élevé ;
- les départements les plus peuplés, Alpes-Maritimes et Bouches-du-Rhône, sont devenus moins attractifs.

Migrations résidentielles et solde migratoire avec le reste de la France métropolitaine en 1999 et 2006

<i>moyennes annuelles</i>	Nombre d'arrivées 2001-2006	Nombre de sorties 2001-2006	Solde migratoire interne 2001-2006	Solde migratoire interne 1990-1999	
Alpes-de-Haute-Provence	4 550	3 050	↑ 1 500	1 040	
Hautes-Alpes	3 640	2 620	↑ 1 020	650	
Alpes-Maritimes	17 240	15 070	↓	3 590	
Bouches-du-Rhône	29 540	30 130		- 590	2 290
Var	24 080	16 510		7 570	7 860
Vaucluse	11 580	10 310		1 270	1 350
Paca	65 800	52 860	12 940	16 780	

Note : le total régional des entrées et des sorties n'est pas la somme des chiffres départementaux. Par contre, le solde migratoire est additif car les échanges internes se compensent.

Source : Insee - Recensement de la population de 1999 et de 2006, exploitation complémentaire

Des enjeux pour demain

Faut-il s'inquiéter de la perte d'attractivité de Paca ?

Quelles sont les conséquences d'une perte d'attractivité durable dans le domaine économique et social ?

Comment identifier les facteurs de cette perte d'attractivité observée dans la durée pour éclairer les politiques publiques concernées ?

■ Les migrations résidentielles modifient peu la structure de la population de Paca

L'image que l'on se fait des nouveaux arrivants peut parfois être erronée. Contrairement aux idées reçues, il est faux de dire que les départements du Sud accueillent principalement des retraités.

Pour autant, le jeu des migrations modifie peu la structure de la population présente, ou du moins très lentement.

Les migrations ne vieillissent pas la population

Les migrations ont peu d'influence sur la structure par âge de la population. Celle-ci dépend surtout du vieillissement des habitants présents, ainsi que de l'excédent des naissances sur les décès.

En particulier, les migrations ne vieillissent pas la population de la région. Au contraire, elles contribuent à ralentir légèrement ce vieillissement, notamment dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Bouches-du-Rhône. Ainsi, dans la région, la part des personnes âgées de 60 ans ou plus est passée de 23,3 % en 1999 à 24,6 % en 2006. Elle serait actuellement de 0,1 point supérieure en l'absence de migrations (jusqu'à 0,3 point dans les Alpes-de-Haute-Provence).

Entre 2001 et 2006, Paca accueille chaque année 6 800 actifs et 2 800 retraités supplémentaires

La région accueille chaque année 6 800 actifs mais seulement 2 800 retraités. Elle se classe d'ailleurs au 3^e rang pour l'accueil des actifs sur la période 2001-2006 (en taux de migration net). Paca se situe ainsi juste derrière l'Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Au sein de la région, le département des Bouches-du-Rhône est le seul à être déficitaire au jeu des échanges migratoires avec les autres départements français. Il est également le seul à perdre des retraités. Ce département, qui héberge deux pôles universitaires, gagne à l'inverse de nombreux jeunes de moins de 24 ans venus y poursuivre leurs études.

Les autres départements sont dans une situation inverse : ils gagnent des actifs et des retraités et perdent des étudiants. Hormis les Bouches-du-Rhône, tous les départements gagnent en moyenne deux fois plus d'actifs que de retraités. Au total, le taux de migration net de Paca ne se positionne qu'en 12^e position pour les retraités.

Les migrations ont peu d'effets sur la structure par catégorie socioprofessionnelle

Au jeu des migrations résidentielles, la région Paca gagne de nombreuses personnes exerçant une profession intermédiaire ou de niveau employé. Proportionnellement au nombre d'actifs de chacune des catégories socioprofessionnelles déjà présentes sur le territoire, ce sont surtout les cadres et les professions intermédiaires qui sont renforcés par les migrations.

Paca se situe au 3^e rang pour l'accueil des cadres

La région Paca est très attractive pour les cadres : elle se situe en 3^e position pour l'accueil des cadres, avec un taux de migration net de 54/10 000.

Au final, les migrations ont peu d'effets sur les structures démographiques. En effet, le profil des sortants et des entrants se ressemble souvent, en particulier pour les catégories traditionnellement les plus mobiles (jeunes et cadres). Seul le solde migratoire agit sur les structures démographiques et il est très faible en proportion de la population résidente.

Pour en savoir plus

- « Recensement de la population 2006 en Paca : arrivées de familles et d'actifs », *SUD INSEE l'essentiel* n° 133, juillet 2009.

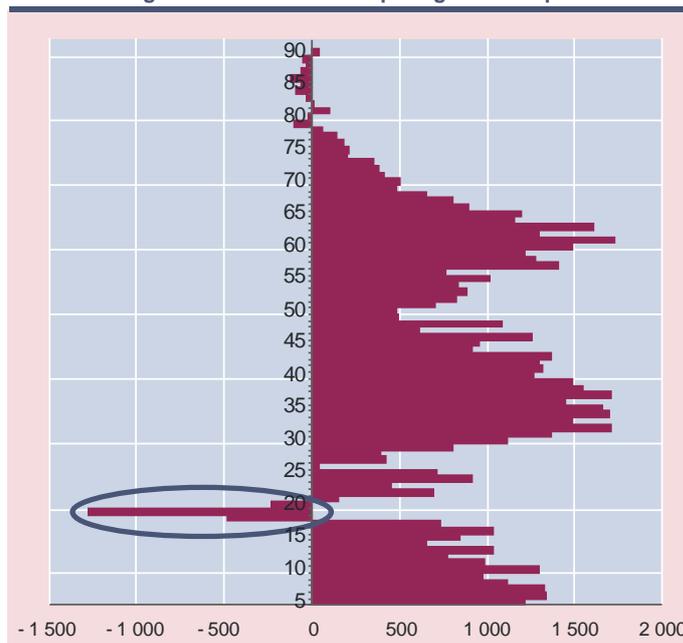
■ **Paca gagne des habitants dans toutes les tranches d'âge, à l'exception des 18-20 ans**

Pour chaque âge, le solde migratoire est faible au regard de la population stable ; il ne modifie donc pas la structure par âge de la population régionale.

Cependant, le déficit des 18-20 ans interpelle. C'est pour l'essentiel une conséquence du départ des jeunes pour poursuivre leurs études ailleurs.

En particulier, Paca a perdu 5 000 étudiants sur la période 2001-2006 (ce qui représente 3 % de la population étudiante de 2006). Parmi les étudiants qui quittent la région, 30 % vont en Île-de-France, 20 % en Rhône-Alpes et 19 % en Languedoc-Roussillon.

Solde des migrations résidentielles par âge sur cinq ans



Lecture : le diagramme représente le solde migratoire net par âge, c'est-à-dire la différence entre les entrées et les sorties de la région entre 2001 et 2006. L'âge se lit sur l'axe vertical et les effectifs figurent sur l'axe horizontal.

Source : Insee - Recensements de la population

Des enjeux pour demain

Comment permettre aux étudiants de la région d'y poursuivre leurs études (offre de formations, coût/accès au logement étudiant) ?

Comment offrir des logements et services adaptés aux besoins des étudiants alors que la demande de logements est de plus en plus concurrentielle, notamment pour les petits logements ?

Pour en savoir plus

- « Paca reste une région attractive », *Rapport d'étude* n° 31, décembre 2010.

4. Le fonctionnement du territoire

La croissance démographique et le développement des infrastructures et des services de transport modifient la structure du territoire et son organisation.

Où habitent les populations ? Où travaillent-elles ? Comment accèdent-elles aux équipements ?

■ La région Paca est sous influence urbaine

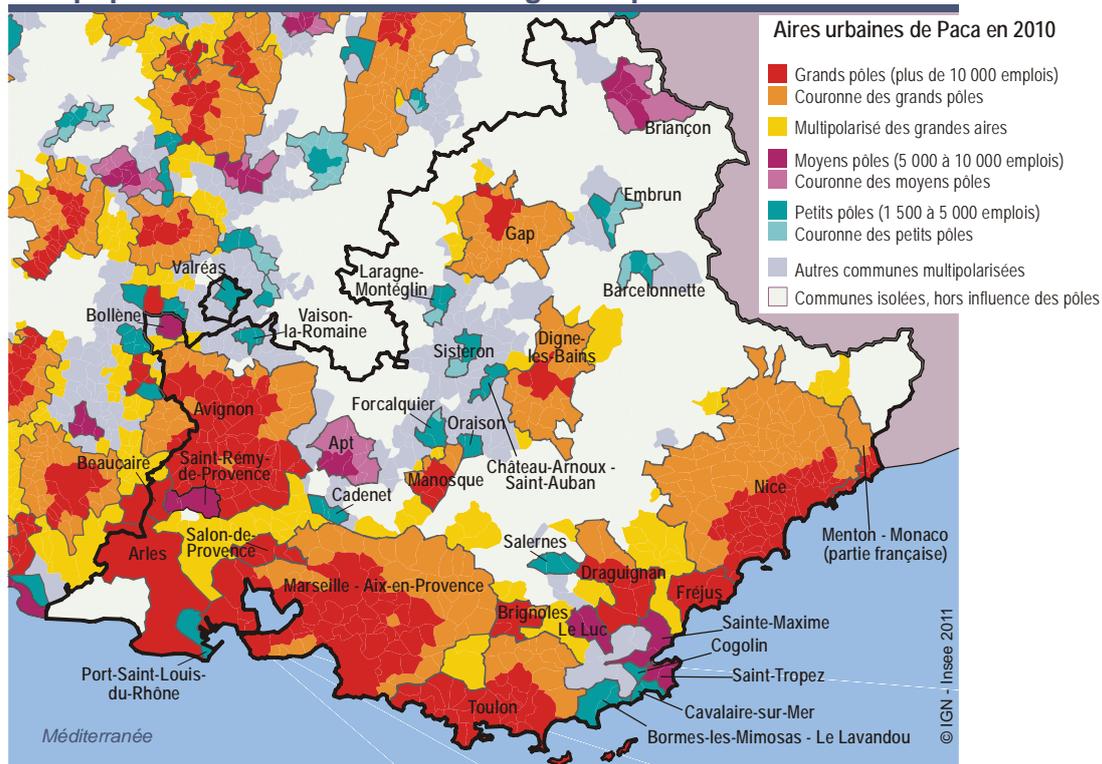
La région Paca est fortement urbanisée : ses 35 aires (13 grandes, 7 moyennes et 15 petites) concentrent 93 % de la population régionale.

Les seules treize grandes aires urbaines de Paca comptent 88 % de la population. À elles seules, les quatre plus importantes (Marseille - Aix-en-Provence, Nice, Toulon et Avignon) en représentent 78 %.

Cette influence urbaine est nettement plus accentuée en Paca qu'en moyenne en "France de Province" (c'est-à-dire en France métropolitaine hors aire urbaine de Paris). Ainsi, en Paca, seulement 3 % de la population régionale ne subit pas directement l'influence d'un ou plusieurs pôles, contre le double en province.

Cependant, le "rural" ne se limite pas à des communes isolées hors influence des pôles. Il est également présent dans les couronnes périurbaines des pôles (moyens et petits). Mais en Paca, ces couronnes sont nettement moins rurales qu'en moyenne en province : un habitant sur deux des couronnes des moyens pôles réside dans une commune rurale, contre la quasi-totalité (96 %) en France de Province.

Une population concentrée dans les grands pôles urbains du littoral



Source : Insee, zonage en aires urbaines 2010, recensement de la population 2008

Définitions

Le zonage en aires urbaines

Pour apprécier au mieux les récentes évolutions, l'Insee a défini un nouveau zonage en aires urbaines sur la base des données du recensement 2008. Ce zonage d'étude a pour objectif de mettre en évidence l'armature urbaine de la région, c'est-à-dire la hiérarchie des villes et leurs aires d'influence respectives. Ce découpage, construit à partir des unités urbaines, est fondé sur les déplacements domicile-travail.

Les aires urbaines

Ce zonage consiste, dans un premier temps, à retenir des pôles, c'est-à-dire des unités urbaines de plus de 1 500 emplois. Parmi ceux-ci, on distingue les grands pôles urbains (unités urbaines de plus de 10 000 emplois), les moyens pôles (unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois) et les petits pôles (unités urbaines de 1 500 à 5 000 emplois).

La seconde étape consiste à définir les couronnes des pôles, c'est-à-dire l'ensemble des communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci par un processus itératif.

L'ensemble constitué par un pôle et sa couronne est appelé aire. Il prend donc en compte, au-delà de la continuité du bâti, l'attractivité des communes vis-à-vis de l'emploi.

Des enjeux pour demain

Quel équilibre entre concentration des emplois et dispersion de l'habitat ?

Comment développer les transports publics de façon la plus efficace possible ?

Faut-il concentrer l'emploi, le logement, le long des axes de transports en communs existants ?

Comment mettre en place des coopérations interterritoriales (métropolisation) ?

Pour en savoir plus

- « Nouveau zonage en aires urbaines 2010 : Avignon s'étend fortement », *Analyse* n° 12, octobre 2011.
- « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - 95% de la population vit sous l'influence des villes », *Insee Première* n° 1374, octobre 2011.
- « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - Poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines », *Insee Première* n° 1375, octobre 2011.

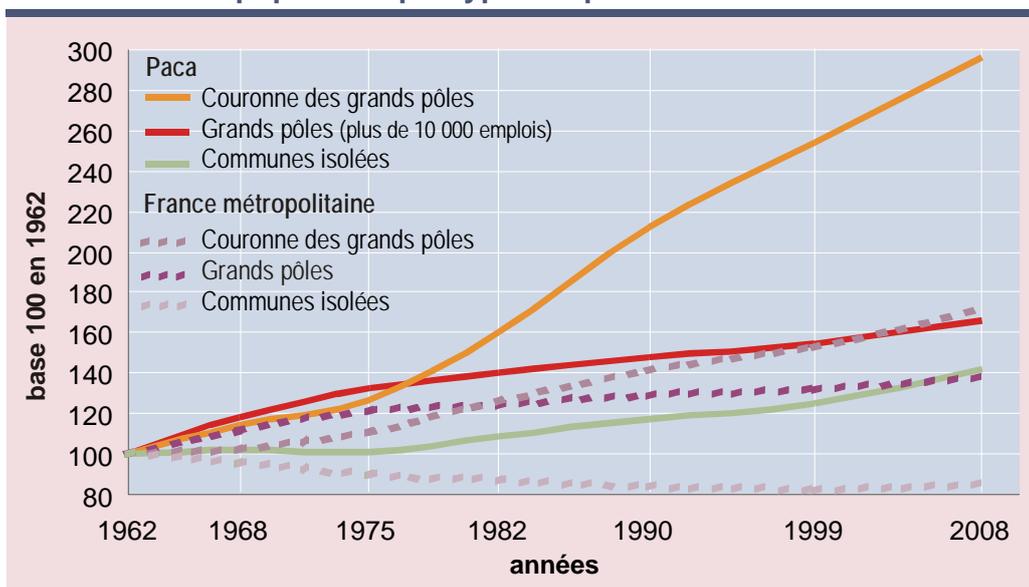
■ En Paca, la périurbanisation est très marquée

En termes de volume, ce sont les grands pôles qui concentrent le plus d'habitants et qui en gagnent le plus. Mais en termes de croissance démographique, ce sont les couronnes qui ont le plus progressé dans la région : leur population a triplé depuis 1962.

La périurbanisation est nettement plus marquée en Paca qu'en moyenne nationale. En effet, tout en continuant à travailler dans les pôles qui concentrent l'emploi, une part croissante de population s'éloigne des grandes villes, vraisemblablement pour accéder à la propriété ou simplement vivre dans un logement plus grand ou moins cher.

Les communes isolées de la région Paca continuent de se peupler depuis les années 80, à l'inverse de la France dans son ensemble. Par ailleurs, on n'observe pas de désertification du « rural » en Paca.

Évolution de la population par type d'espace



Lecture : le graphique présente l'évolution de population de trois types de territoires (les grands pôles, les couronnes des grands pôles et les communes isolées).

Source : Insee - Recensements de la population

Population par type d'espace en 2008

	Paca	France métropolitaine
Grands pôles	3 955 445	36 513 532
Couronne des grands pôles	340 867	11 566 682
Communes isolées	131 495	2 932 987

Source : Insee - RP

Des enjeux pour demain

Comment créer une solidarité entre les territoires, en particulier dans les domaines du logement et des transports ?

Comment gérer la pression foncière sur les zones périurbaines ?

Comment adapter l'offre de transports, d'équipements et de services aux besoins des populations périurbaines ?

Pour en savoir plus

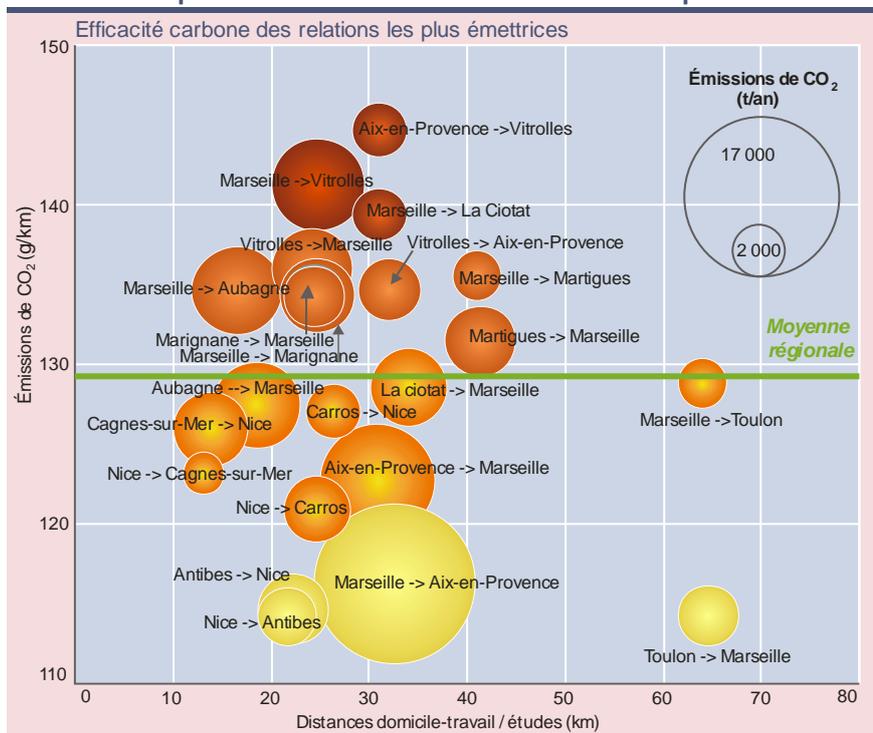
- « Nouveau zonage en aires urbaines 2010 : Avignon s'étend fortement », *Analyse* n° 12, octobre 2011.

■ En Paca, les marges de progrès sont importantes pour réduire les émissions de CO₂

Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, le Grenelle de l'environnement vise à réduire de 11 % le CO₂ émis par les transports d'ici 2020. Les trajets quotidiens, liés au travail et aux études, sont un terrain d'action privilégié pour développer des pratiques de mobilité durable. En Paca, les marges de progrès sont importantes.

Les trajets quotidiens des actifs et étudiants concernent 2 millions de personnes dans la région. Ils correspondent à 8,7 milliards de km parcourus chaque année (soit 33,6 millions de km par jour), nécessitent 470 millions de litres de carburant et sont responsables de l'émission de 1,1 million de tonnes de CO₂ par an. Entre 1999 et 2007, les trajets domicile-travail se sont allongés de 9 % en moyenne, notamment sur les liaisons allant des périphéries vers les villes-centres.

Émissions importantes entre les villes de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Lecture : les personnes résidant à Marseille parcourent 32 km pour aller exercer leur activité à Aix-en-Provence. Elles émettent 17 000 tonnes CO₂ par an, soit 116 grammes par km et par personne.

Champ : déplacements pendulaires des actifs en emploi et étudiants (plus de 200 km exclus)

Sources : Insee, RP 2007 - SOeS - Certu

Note : le graphique illustre l'efficacité carbone des liaisons régionales les plus émettrices. Sur l'axe horizontal, on peut lire la distance des trajets (en km) ; sur l'axe vertical, les émissions de CO₂ (en g/km/personne), c'est-à-dire l'efficacité carbone. Pour chaque liaison, la surface indique les émissions de CO₂ (en tonnes/an), qui sont principalement liées à la fréquentation de la liaison.

Une partie des marges de progrès portent sur les principales liaisons régionales. Leur efficacité carbone varie de 115 à 145 g/km/personne. Parmi les liaisons les plus fréquentées, les moins efficaces sont Aix-Vitrolles, Marseille-Vitrolles et Marseille-La Ciotat. L'efficacité carbone est en règle générale meilleure lorsque le lieu de travail est situé dans une grande ville ; en effet, d'une part la partie terminale du trajet y est facilitée par l'existence d'un réseau de transports en commun dense ; d'autre part les difficultés de stationnement peuvent dissuader d'utiliser l'automobile.

Par ailleurs, la liaison la plus fréquentée, entre Marseille et Aix-en-Provence, est empruntée par 18 000 personnes. Son efficacité carbone (entre 116 et 122 g de CO₂/km suivant le sens) est bien classée au plan régional mais reste très en deçà d'un Strasbourg-Colmar (94 g de CO₂/km pour 1 500 personnes) ou d'un Lyon-Saint-Etienne (106 g de CO₂/km pour 3 000 personnes).

La bonne efficacité au plan régional des liaisons Antibes-Nice et Cannes-Nice (115 g de CO₂/km) est à souligner. Elle tient à une part du transport en commun d'environ 25 %, possible grâce à l'offre de TER le long de cette bande littorale. C'est loin d'être le cas pour se rendre sur le pôle d'emploi de Sophia-Antipolis, ou entre Fréjus et Saint-Raphaël.

Pour les principales liaisons à destination de Toulon, la part des transports en commun atteint au mieux 15 % ; elle ne dépasse pas 10 % autour d'Avignon.

Des enjeux pour demain

Comment l'aménagement du territoire peut-il contribuer à diminuer les déplacements ?
Comment concilier le besoin de mobilité et la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre ?
Comment améliorer l'offre de transports en commun sur le territoire ?
Doit-on privilégier le développement de l'emploi (notamment tertiaire) le long des axes de transports en commun existants ? À proximité des pôles d'échanges ?

Pour en savoir plus

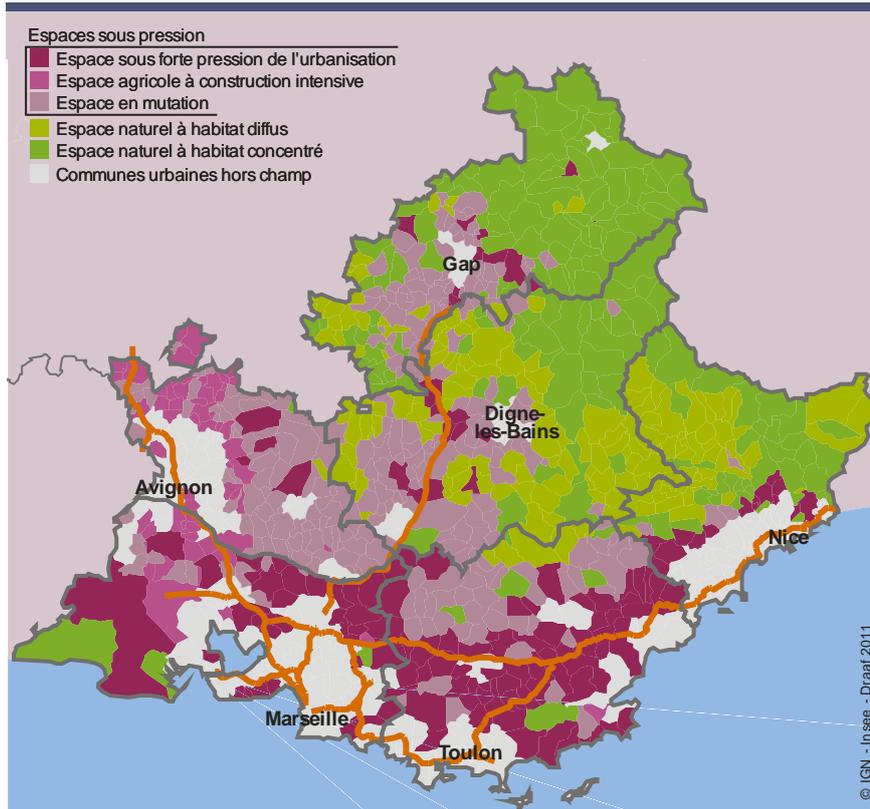
- « Réduire le CO₂ des trajets domicile-travail : des marges de progrès importantes », *Analyse n° 6*, juin 2011.

■ Les terres agricoles de Paca subissent une forte pression de l'urbanisation

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les dynamiques démographiques des dernières décennies, particulièrement fortes dans l'espace rural et périurbain, sont consommatrices d'espace et mettent en péril les terres agricoles. De 1970 à 2000, la surface agricole productive (*Surface agricole utilisée dont est déduite la surface toujours en herbe peu productive comme les landes, etc.*) a diminué de 20 % dans la région.

La concurrence entre les différents usages du sol est particulièrement forte en Paca. Les nombreux reliefs, les espaces remarquables protégés et les zones à risques, inconstructibles, reportent la pression sur les autres espaces, naturels ou agricoles.

Typologie des communes rurales, périurbaines et urbaines à faible densité de population selon les dynamiques démographiques et d'occupation des sols



Note : les communes urbaines sont hors champs de l'étude, elles apparaissent en gris clair sur la carte. Le vert représente des espaces naturels où l'habitat est plus ou moins diffus.

Sources : Agreste (Recensement agricole 2000), Insee, Ocsol, Sitadel

En Paca, trois groupes de communes subissent une pression de l'urbanisation. Elles sont situées à proximité du littoral, autour de l'agglomération avignonnaise et dans un vaste arrière-pays.

Dans ces trois groupes, proches des axes majeurs de communication, la croissance démographique est rapide, essentiellement grâce au solde migratoire. Un solde naturel positif renforce cette dynamique, contrairement aux zones montagneuses. Les nouveaux arrivants proviennent pour moitié des pôles urbains de la région et pour un tiers des autres régions françaises. Ce sont surtout des familles avec enfants, des cadres et des professions intermédiaires. Ils renforcent ainsi les caractéristiques des populations déjà présentes. Or, ces ménages ont tendance à rechercher des logements individuels, consommateurs d'espace. Dans l'ensemble de ces trois groupes, 73 % des logements sont des maisons, contre 41 % en moyenne dans la région.

Le **premier groupe**, à proximité de l'espace dense du littoral et dans la moyenne vallée de la Durance, est particulièrement exposé. Sa croissance démographique est rapide depuis 1999 (1,6 % par an), celle des logements également (1,9 %). La pression de l'urbanisation est importante sur les terres agricoles qui couvrent encore un quart du territoire. En perte de vitesse, l'agriculture a du mal à résister : plus de la moitié des biens agricoles vendus perdent leur vocation agricole.

Dans le **deuxième groupe**, situé autour de l'agglomération avignonnaise, la population croît moins rapidement (1 % par an), mais la construction de logements et de locaux d'activité est particulièrement intense et peu concentrée. Dans un territoire où la moitié des surfaces sont agricoles, les risques de conflit d'usage des sols sont donc nombreux. Néanmoins, la présence de nombreuses Appellations d'Origine Protégée prestigieuses renforce la résistance des parcelles agricoles : deux tiers des biens agricoles vendus conservent ainsi leur vocation.

Les communes d'un **troisième groupe**, plus éloignées des pôles urbains, sont situées dans l'arrière-pays. La population croît rapidement (+ 1,6 % par an en moyenne). De plus en plus de ménages y installent en effet leur résidence principale, souvent au prix de déplacements quotidiens importants : 65 % des actifs travaillent ainsi hors de leur commune de résidence (contre 46 % au niveau régional). Pour ces petites ou moyennes communes à faible densité de population, on parlera plutôt de mutation que de pression exercée sur le territoire, avec un risque réel de mitage des terres agricoles, qui occupent 30 % du territoire en 2000.

Des enjeux pour demain

Comment concilier attractivité démographique, pression de l'urbanisation et consommation d'espace ?
Comment préserver les terres agricoles et naturelles, afin de respecter les préconisations du Grenelle de l'environnement ?

Pour en savoir plus :

- « Les terres agricoles face à la pression de l'urbanisation : une résistance et des enjeux différenciés », *Analyse n° 5*, avril 2011.
- « Moyen-Var : un avenir à construire avec les grandes agglomérations voisines », *Analyse n° 14*, décembre 2011.
- « Aire urbaine d'Avignon : concilier attractivité, mixité sociale et consommation d'espace », *Analyse n° 19*, février 2012.
- « La zone d'emploi de Manosque au défi de la mobilité durable », *Analyse n° 21*, juin 2012.
- « Le découpage en unités urbaines de 2010 - L'espace urbain augmente de 19 % en une décennie », *Insee Première n° 1364*, août 2011.

■ Paca est une région bien équipée mais des populations sont encore isolées

Les communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont en moyenne très peuplées, étendues et peu nombreuses. Leur niveau d'équipement moyen, c'est-à-dire l'éventail des services offerts, est donc supérieur à celui du niveau national, pour les gammes d'équipements de proximité (écoles, les médecins généralistes ou les boulangeries), intermédiaire (collèges, les opticiens ou les supermarchés) et supérieure (les lycées, les établissements hospitaliers ou les hypermarchés, équipements de santé ou sociaux).

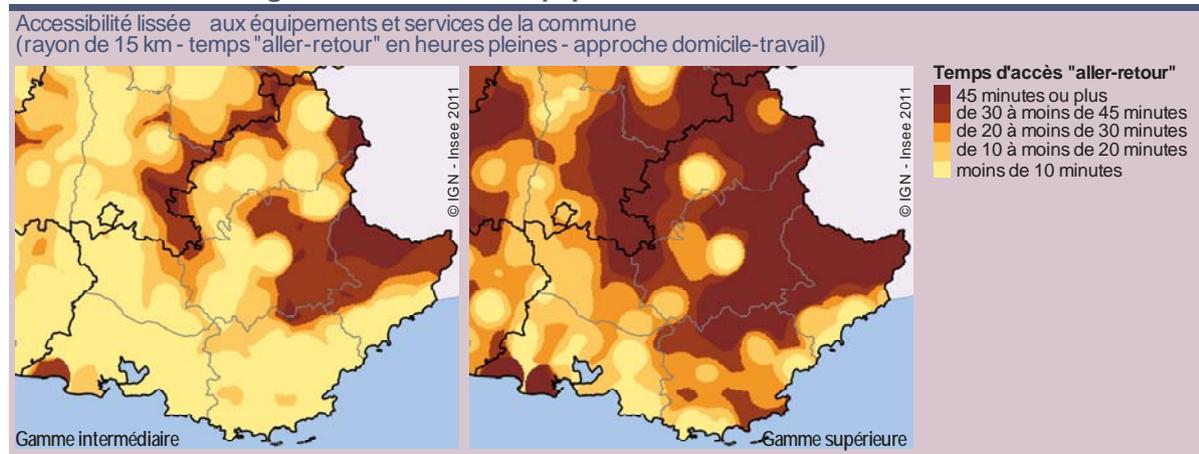
La population régionale étant concentrée dans les pôles urbains, elle est proche de l'offre de services et équipements dans l'ensemble. Cette particularité régionale s'accroît lorsqu'on « monte » dans les gammes d'équipements.

En outre, le niveau d'équipements moyen des communes de la région est globalement adapté à leur population. Les communes de l'espace rural s'avèrent même particulièrement bien dotées : les équipements y sont en effet très diversifiés compte tenu du nombre d'habitants.

Cependant, il existe de grandes inégalités d'accès au sein du territoire régional. Certaines populations sont en effet très éloignées des équipements et services : 82 000 personnes sont à plus d'une heure « aller-retour » de ceux de la gamme supérieure. Les populations éloignées se situent principalement en territoire de montagne. De plus, 12 % de la population rurale est située à plus de 30 minutes « aller-retour » des équipements intermédiaires. Pour la gamme supérieure, 41 % de la population est à plus de 40 minutes en moyenne d'une telle offre. Elles sont même 17 % à plus d'une heure « aller-retour ». Cette proportion est quatre fois supérieure à celle de la métropole (4,5 %) et deux fois plus élevée que celles du Languedoc-Roussillon (8,4 %) et de Rhône-Alpes (10 %).

Paca est ainsi la région de métropole qui compte la plus forte proportion d'habitants de l'espace rural aussi éloignés de l'offre intermédiaire ou supérieure, après la Corse.

Des communes éloignées de l'offre en équipements et services



Note : sont représentés les temps d'accès « aller-retour » aux équipements intermédiaires (à gauche) et supérieurs (à droite), en tenant compte du trajet domicile travail.

Source : Insee, BPE 2008 et RP 2006 - Inra UMR 1041 Cesaer, distancier Odomatrix

Des enjeux pour demain

L'accès aux services et aux équipements constituant un facteur essentiel d'attractivité à la fois pour les entreprises et pour les ménages, comment adapter l'offre locale de services et d'équipements aux besoins des populations (familles, actifs, retraités ...) ?

Pour en savoir plus

- « Une région bien équipée mais des populations encore isolées », *Analyse n° 8*, juin 2011.

5. Quelques scénarios pour 2030

La région Paca a connu une croissance démographique remarquable. Ce phénomène va-t-il se poursuivre ?

■ Une croissance démographique ralentie à l'horizon 2030

**Entre 5,3 et 5,5 millions d'habitants à l'horizon 2030 ;
Selon le scénario central : 5,4 millions, soit environ 24 000 habitants de plus chaque année.**

Si les tendances démographiques récentes perduraient, la population de Paca passerait de 4,9 millions d'habitants en 2009 à 5,4 millions en 2030. En faisant varier ce scénario, la population projetée oscille entre 5,3 et 5,5 millions.

La croissance démographique régionale ralentirait nettement par rapport aux vingt dernières années (+ 0,5 % par an en projection, contre + 0,8 % en moyenne depuis 1999).

Des enjeux pour demain

Comment accompagner la croissance démographique de Paca qui devrait se poursuivre dans les prochaines années ?

Comment accueillir les nouveaux habitants ?

Quels seront les besoins des populations présentes ?

Pour en savoir plus :

- « Ralentissement démographique et vieillissement à l'horizon 2040 », *Analyse n° 1*, décembre 2010.

■ Le solde naturel se tasserait et l'apport migratoire diminuerait

Au cours des vingt prochaines années, les deux facteurs d'évolution de la population, c'est-à-dire le solde migratoire et le solde naturel, seraient en baisse. **Avec le vieillissement de la population, les décès devraient progressivement prendre le pas sur les naissances, freinant la croissance démographique.**

Le solde migratoire de Paca, positif avec les autres régions, contribuerait moins que par le passé à la croissance démographique régionale. **Les migrations deviendraient donc le seul moteur de la croissance de la population mais ce moteur devrait faiblir, la région devenant moins attractive.**

Ce phénomène n'est pas nouveau : dans les années 70, le gain de population dû aux migrations avec les autres régions de France métropolitaine s'établissait à environ 30 000 habitants par an dans la région. Depuis, il s'est progressivement tassé, fléchissant à 17 000 habitants par an entre 1990 et 1999, puis à 13 000 au début des années 2000.

Encadré : Les projections de population du nouveau modèle de projection "Omphale 2010"

À partir des données issues du recensement de la population ventilées par sexe et âge au 1^{er} janvier 2007, ce nouveau modèle de projection applique pas à pas des quotients d'émigration entre zones de départ et zones d'arrivée, ainsi que des quotients de fécondité et de mortalité. Ces quotients sont déterminés à partir des tendances récentes mises en évidence par le recensement de la population et les statistiques d'état civil, sans intégrer l'impact des politiques publiques territoriales, la conjoncture économique, ni les évolutions du marché foncier.

En d'autres termes, on fait vieillir, migrer, naître et mourir les personnes selon les dernières tendances observées.

Aucune probabilité de réalisation n'est affectée aux hypothèses ni au résultat final. Ces projections ne doivent donc pas être assimilées à des prévisions. En prolongeant les tendances observées récemment, ces projections proposent un « sentier » de croissance démographique à l'horizon 2030 ; celui-ci peut être infléchi par la mise en œuvre de politiques publiques.

Une projection est une simulation qui repose sur des hypothèses purement démographiques : fécondité, mortalité, migrations. Ces hypothèses peuvent être modulées selon 7 scénarios :

- **un scénario dit « central ».** La fécondité y est maintenue à son niveau de 2007 (1,96 enfant par femme). L'espérance de vie (78 ans pour les hommes et 84,6 ans pour les femmes en 2007 en Paca) y augmente au même rythme qu'en France métropolitaine. Les quotients migratoires entre Paca et les autres régions, observés à partir du recensement de la population, sont maintenus constants sur toute la période de projection. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine (+ 100 000) est ventilée au prorata du nombre d'immigrants par région.
- **six scénarios alternatifs** sont construits en faisant varier les hypothèses du modèle, pour mesurer l'impact de chaque composante.

Le scénario « fécondité haute » fait converger la fécondité régionale vers une valeur cible en 2015, qui correspond à l'indicateur conjoncturel de fécondité mesuré en 2007 augmenté de 0,15 point. Au-delà, la fécondité est maintenue.

Pour le scénario « fécondité basse », c'est la valeur de l'indicateur conjoncturel de fécondité diminué de 0,15 point qui sert de cible en 2015.

Pour la mortalité, le scénario « espérance de vie haute » fait augmenter l'espérance de vie des hommes jusqu'à 84 ans et celle des femmes à 89,6 ans en 2030.

Le scénario « espérance de vie basse » fonctionne selon un principe symétrique.

Pour les migrations, les scénarios « migrations hautes » et « migrations basses » ventilent entre régions métropolitaines un solde avec l'étranger de respectivement + 150 000 et + 50 000 personnes pour chaque année jusqu'à 2030).

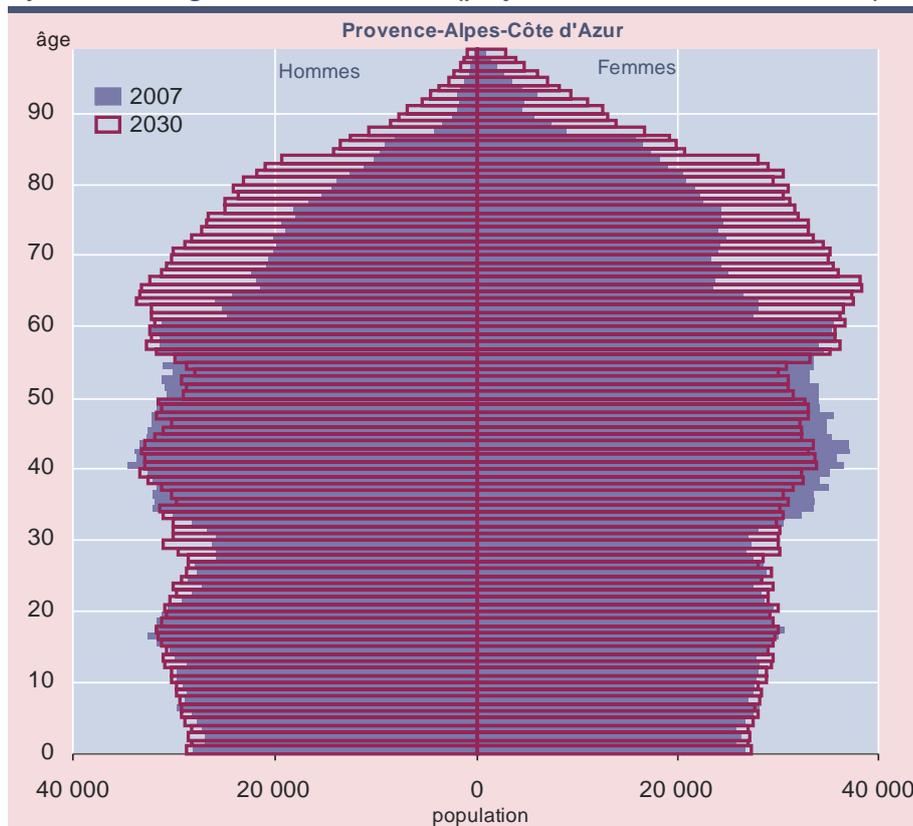
■ **En 2030, un habitant de Paca sur trois aurait 60 ans ou plus, contre un sur quatre aujourd'hui**

En Paca comme en France, l'arrivée aux grands âges des générations issues du baby-boom constitue un changement démographique majeur.

D'ici 2030, selon le scénario central, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus augmenterait de 46 % dans la région, alors que le nombre des moins de 60 ans serait stable. En 2030, un habitant de Paca sur trois (32%) aurait 60 ans ou plus, contre un sur quatre aujourd'hui. Quel que soit le scénario retenu, la proportion de personnes de 60 ans ou plus dans la population sera en forte hausse par rapport à celle d'aujourd'hui.

Le nombre de personnes âgées de plus de 80 ans croîtrait de 70 %, amenant leur part à 9 % de la population régionale (6 % actuellement).

Pyramide des âges en 2007 et en 2030 (projection selon le scénario central)



Lecture : les pyramides des âges de la région Paca représentent la répartition par sexe et âge de la population, en 2007 et 2030 (les hommes à gauche et les femmes à droite, les effectifs étant portés horizontalement et les âges verticalement).

Source : Insee - Recensements de la population

Des enjeux pour demain

Comment accompagner le vieillissement de la population ?
 Comment adapter l'offre d'équipements et de services aux besoins des seniors (loisirs, culture, santé, transports...) ?
 Quelles mesures sont à mettre en œuvre pour prendre en charge la dépendance, notamment aux grands âges (structure d'accueil, soins à domicile...) ?

II. Économie et emploi

Cette partie « Économie et emploi » a pour objectif de brosse les grandes caractéristiques de l'économie régionale et de situer la région au regard de l'emploi et du chômage.

1. L'économie

■ Paca produit plus de 7 % de la richesse nationale

3^e PIB régional en France

En 2009, la région Paca produit 7,2 % de la richesse nationale (PIB).

Elle se situe au 3^e rang sur le plan national, après l'Île-de-France (28,9 %) et Rhône-Alpes (9,7 %).

16^e PIB régional de l'Union Européenne

À l'échelle européenne, la région se place au 16^e rang sur 271 régions en 2008.

PIB/emploi : 2^e région de France et 52^e région de l'UE

À l'instar d'autres régions françaises, Paca bénéficie d'une productivité du travail plus élevée que dans de nombreuses régions européennes.

Avec un produit intérieur brut par emploi nettement supérieur à la moyenne européenne (73 350 € en 2008 contre 56 230 €), Paca figure ainsi au 52^e rang, gardant la même place depuis cinq ans.

Au niveau national, elle se situe juste après l'Île-de-France.

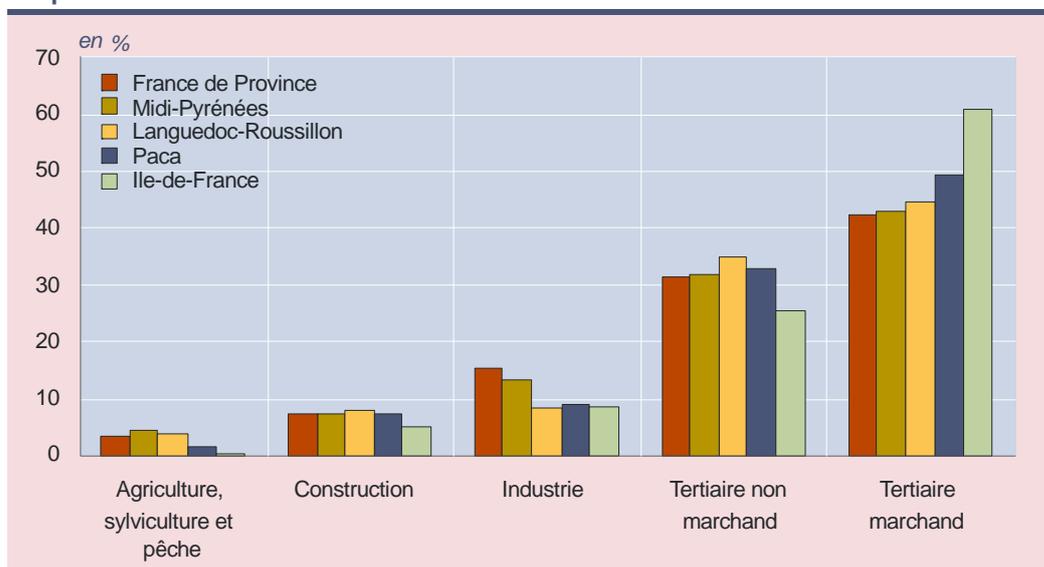
■ L'économie de Paca est très orientée vers le tertiaire

L'emploi régional se caractérise par la prépondérance des activités tertiaires.

Si l'on ajoute le tertiaire marchand (5 emplois sur 10) et le tertiaire non marchand, ce sont plus de 8 emplois sur 10 qui sont concernés. Cette part est supérieure à la moyenne de Province (74 %) et légèrement en deçà de celle d'Île-de-France (86 %). Paca est ainsi la seule région de Province qui fait jeu égal avec l'Île-de-France sur ce point.

L'importance traditionnelle du commerce, des transports et surtout du tourisme, sont des facteurs relativement anciens de développement économique des services dans la région. Plus récemment s'est ajouté le développement des services aux entreprises.

Emploi en structure selon le secteur d'activité en 2008



Source : Insee, estimations d'emploi au 31 décembre

Des enjeux pour demain

Faut-il davantage diversifier le tissu productif de Paca ?

Comment préserver les atouts de l'appareil productif de Paca ?

Comment anticiper le renouvellement de l'offre économique et favoriser l'innovation ?

2. L'emploi

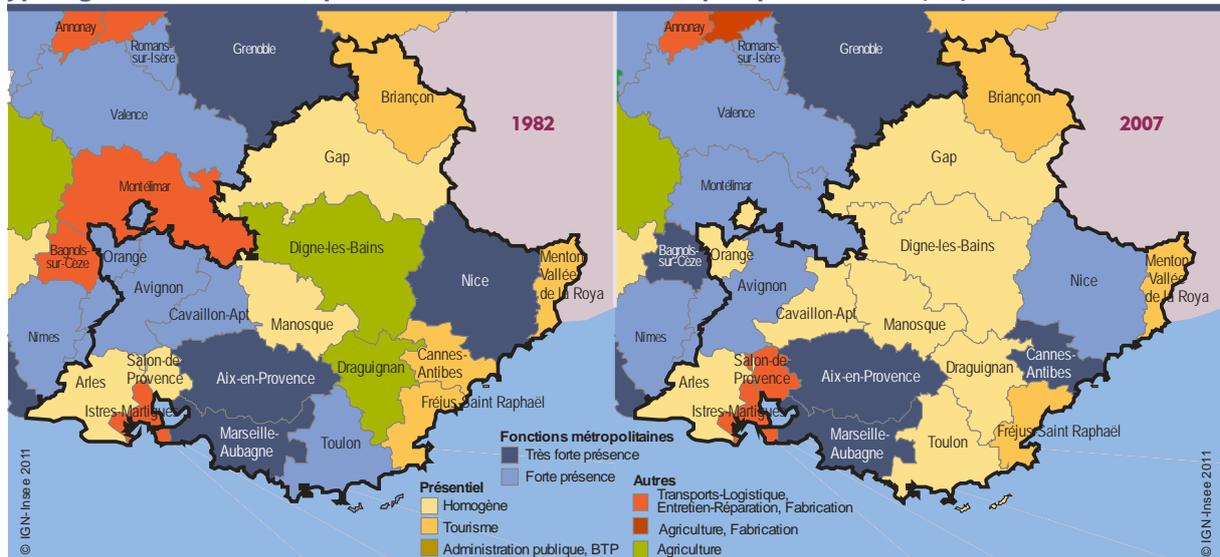
■ De nombreux emplois sont destinés à répondre aux besoins de la population présente en Paca

Au cours des 25 dernières années, la part de l'emploi présentiel a fortement progressé en Paca, au détriment de la production concrète. Le nombre de zones d'emploi à dominante présentielle est ainsi devenu nettement majoritaire dans la région. En 2007, Paca est l'unique région avec la Corse à compter plus d'une moitié de zones d'emploi de ce type. En moyenne, dans les onze zones d'emploi concernées, près de six emplois sur dix sont dédiés à une fonction essentiellement présentielle.

Les zones d'emploi de Salon-de-Provence et Istres-Martigues sont des cas particuliers : leur profil, déterminé par la forte présence de l'entretien-réparation, le transport-logistique ou encore la fabrication, fait en effet figure d'exception dans toute une moitié sud et ouest de la France.

La progression du nombre de territoires à orientation présentielle au cours des 25 dernières années s'est accompagnée de la concentration des fonctions métropolitaines sur un espace réduit et de la disparition du profil agricole dans la région.

Typologie des zones d'emploi selon la structure de l'emploi par fonction (emploi total au lieu de travail)



Source : Insee - Recensements de la population de 1982 et 2007

En Paca, seuls cinq profils de la typologie nationale (cf. encadré méthode) sont représentés. Deux sont tournés vers les fonctions métropolitaines, avec pour corollaire une proportion élevée « d'emplois stratégiques ». Trois autres profils regroupent des zones d'emploi dont l'orientation économique est « essentiellement présentielle » : tout ou partie des cinq fonctions présentes (administration publique, éducation-formation, santé-action sociale, distribution, services de proximité) y sont surreprésentées, de même que le BTP, la culture et les loisirs, fonctions également très majoritairement dédiées à la population présente. Les trois derniers profils rassemblent des territoires dans lesquels l'emploi est davantage consacré à la production concrète (agriculture, fabrication) et/ou à l'une des fonctions dites transversales (entretien-réparation, transports-logistique).

En Paca, près des deux tiers des zones d'emploi (11 sur 18) présentent un profil présentiel en 2007.

Cinq zones, localisées autour de la plupart des grandes agglomérations régionales (Marseille, Nice, Aix-en-Provence et Avignon), ont une orientation métropolitaine, plus ou moins marquée.

Enfin, deux territoires, situés au nord et à l'ouest de l'Étang-de-Berre, se caractérisent par la forte présence d'au moins une des fonctions entretien-réparation, transports-logistique et fabrication.

Par ailleurs, trois profils économiques présents en France de province sont absents de Paca. Les deux premiers sont déterminés par la surreprésentation de l'agriculture, associée éventuellement à de la fabrication. Le troisième profil, propre à certains territoires de Corse, se caractérise par la très forte proportion de l'administration publique et du BTP.

Méthode & définitions

L'analyse fonctionnelle de l'emploi permet de classer les 18 nouvelles zones d'emploi de Paca en cinq groupes distincts. Cette classification s'inscrit dans le cadre d'une typologie établie à l'échelle nationale, qui met en exergue huit grands types d'orientation économique pour les 284 zones d'emploi de France de province. Chacun de ces profils regroupe les territoires qui ont une structure d'emploi comparable du point de vue des quinze fonctions existantes. Cette grille de lecture en 15 fonctions fournit une lecture du tissu productif transversale aux secteurs d'activités ; elle s'affranchit du statut ou du niveau de qualification des emplois.

L'emploi présentiel

Les fonctions appartiennent à quatre grandes familles : production concrète, présentielle, métropolitaines, et fonctions transversales.

Les fonctions qualifiées de présentielles sont celles pour lesquelles au moins 90 % des emplois sont dédiés à la population présente (résidente ou touristique) sur le territoire : administration publique, distribution, services de proximité, santé-action sociale et éducation-formation.

Des enjeux pour demain

La prépondérance des fonctions présentielles dans l'économie régionale, synonyme de captation d'importants revenus en provenance de l'extérieur, est un moteur de développement pour les territoires de Paca. Revers de la médaille, elle génère aussi une forte dépendance à l'égard des populations résidentes et entrantes (navetteurs, touristes, retraités). Tout choc de nature à les détourner de leur destination (crise, hausse du prix du foncier, changements climatiques, pollution, etc.) est ainsi susceptible d'affaiblir l'économie locale. En outre, ce modèle de développement peut se révéler préjudiciable : moindre qualité de l'emploi (saisonnalité, précarité), concurrence dans les usages du sol, détérioration des paysages naturels, etc. Son développement maîtrisé est donc aujourd'hui un enjeu majeur.

Faut-il promouvoir les emplois stratégiques, facteur d'attractivité et de développement d'un territoire urbain ?
Faut-il rééquilibrer le fonctionnement du territoire avec notamment davantage d'emplois productifs ?

Pour en savoir plus

- « Zones d'emploi : des économies de plus en plus dépendantes des populations présentes », *Analyse n° 9*, juin 2011.
- « Faible développement des emplois stratégiques dans les grandes agglomérations régionales », *Analyse n° 4*, février 2011.

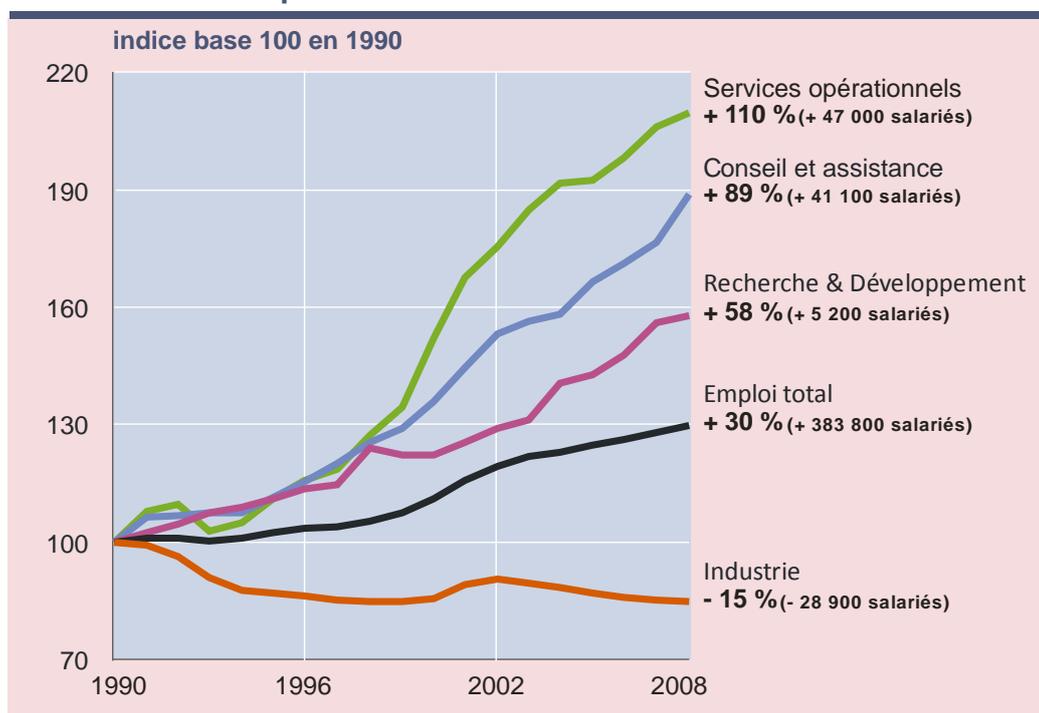
■ En Paca, les services aux entreprises se sont fortement développés

L'emploi salarié total a progressé de 30 % depuis 1990 (+ 383 800 emplois salariés). Si l'emploi industriel a baissé de 15 %, les services aux entreprises ont connu un développement très marqué.

Pour une part non négligeable, la baisse de l'emploi industriel régional est une baisse en trompe l'œil, qui tient au recentrage de l'industrie sur les activités de production, accompagné d'une externalisation croissante d'autres activités telles que le nettoyage, la sécurité mais aussi le marketing, le conseil et assistance, la recherche et développement.

Ainsi, les services opérationnels (nettoyage, sécurité, intérim) ont gagné 47 000 emplois salariés depuis 1990 (+ 110 %), le domaine du conseil et de l'assistance ainsi que dans celui de la recherche et développement ont également augmenté très fortement (respectivement + 89 % et + 58 %).

Évolution de l'emploi salarié



Source : Insee - Estimations d'emploi au 31 décembre

Pour en savoir plus

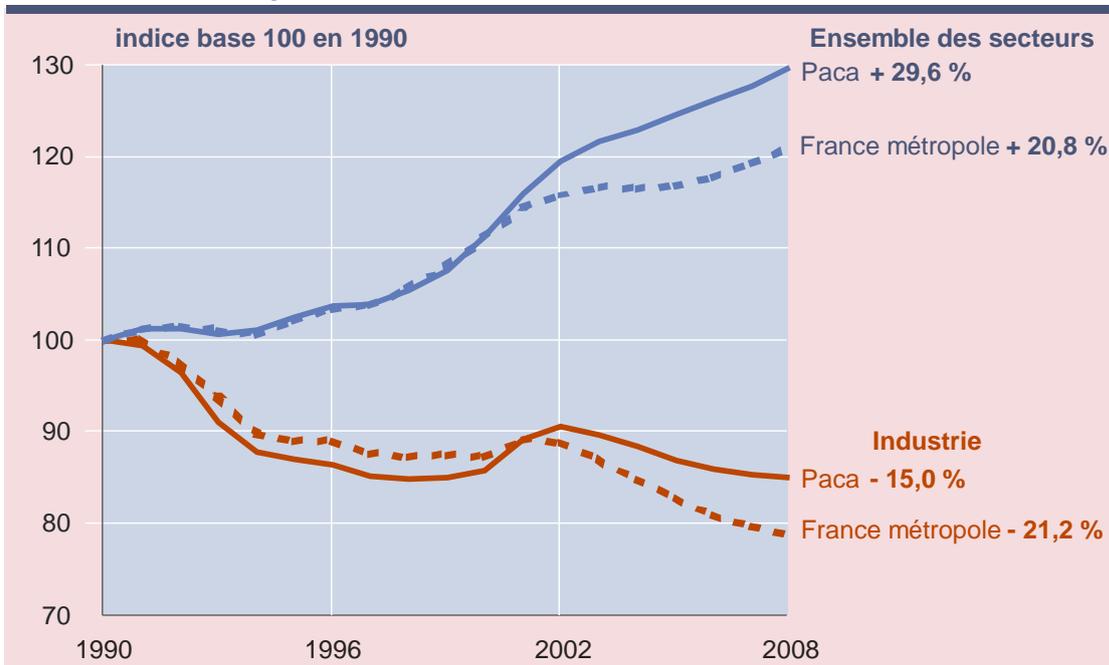
- « L'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Dossier*, édition 2006.

■ En Paca, l'emploi industriel décline moins qu'ailleurs

Au cours des dernières décennies, l'emploi industriel a reculé en Paca comme ailleurs en France. Mais l'emploi industriel régional a mieux résisté pour deux raisons structurelles et conjoncturelles :

- Les secteurs touchés par d'importantes réductions d'effectifs, comme l'automobile et le textile, sont très peu présents en Paca. À l'inverse, des secteurs ayant mieux résisté comme celui de l'eau, du gaz et de l'électricité, de la construction aéronautique, des composants électriques et électroniques ou encore de la pharmacie, sont en revanche plus présents en Paca qu'en France.
- Par ailleurs, l'industrie régionale bénéficie d'un dynamisme propre : dans la plupart des secteurs industriels, l'évolution régionale est moins défavorable qu'en France. C'est le cas des composants électroniques, de la pharmacie, des équipements mécaniques mais aussi de l'imprimerie-édition, des équipements électriques, de la métallurgie et des carburants.

Évolution de l'emploi salarié



Source : Insee - Estimations d'emploi au 31 décembre

Des enjeux pour demain

Comment préserver l'emploi industriel de Paca ?
 Quel soutien faut-il apporter à l'industrie régionale ?

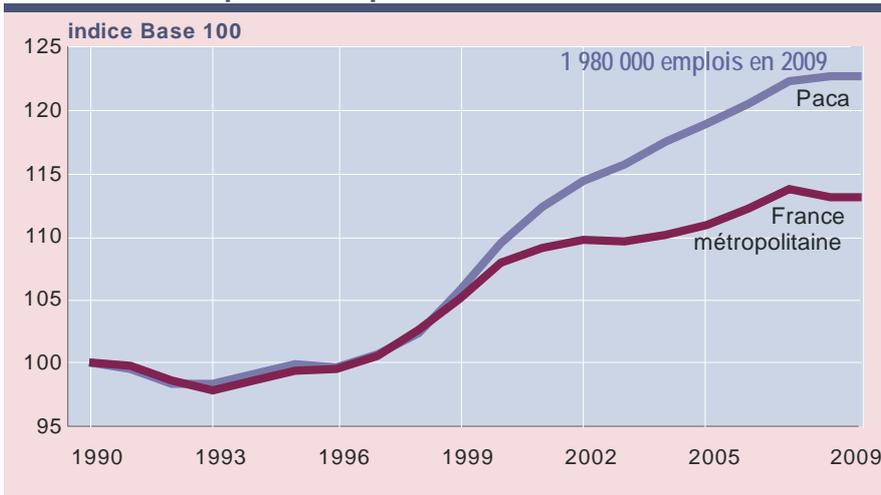
■ Le nombre d'emplois de Paca a augmenté de 23 % entre 1990 et 2009

De 1990 à 2009, l'emploi a augmenté de 23 % dans la région, contre seulement 13 % en France. Dans le même temps (1990-2009), la population active progressait de 19 %.

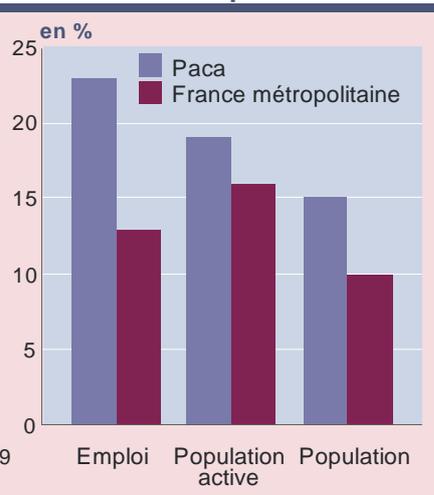
Sur cette période, la construction, les services et le commerce ont été les trois moteurs de la croissance de l'emploi, l'emploi dans l'industrie s'étant stabilisé depuis 1999.

On compte plus de 1,9 million d'emplois en 2009.

Évolution de l'emploi total depuis 1990



Évolutions comparées 1990-2009



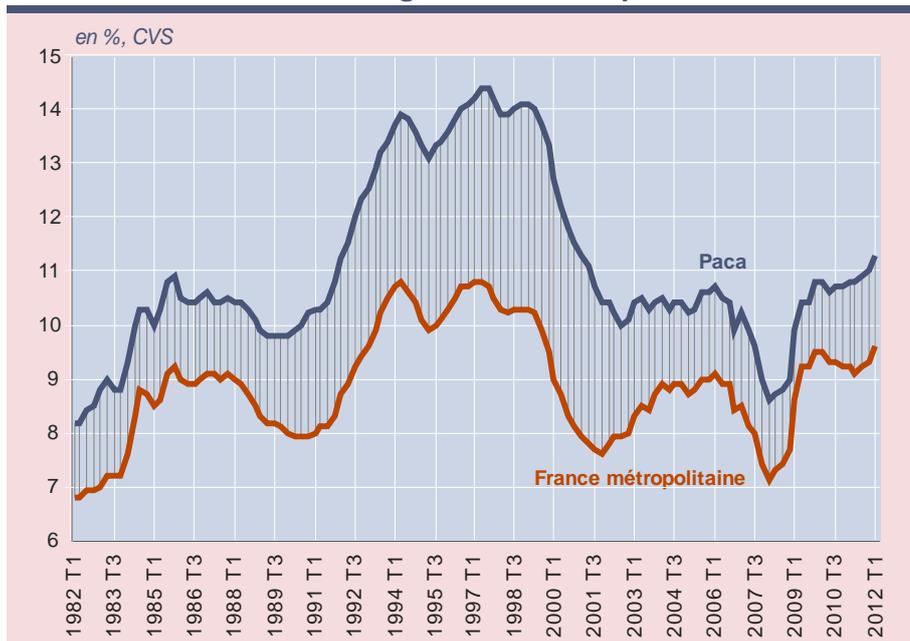
Source : Insee - RP2009 - Estimations d'emploi au 31 décembre

■ Le chômage est structurellement plus élevé en Paca

La région Paca souffre d'un déficit d'emplois pour absorber la croissance forte de sa population active. Le taux de chômage reste ainsi structurellement plus élevé dans la région qu'en France métropolitaine. Cet écart, qui s'était sensiblement réduit entre 2005 et 2009, tend à s'accroître ces dernières années.

Par ailleurs, le taux d'emploi (c'est-à-dire le rapport du nombre de personnes entre 15 et 64 ans ayant un emploi au nombre total de personnes entre 15 et 64 ans) est estimé à 60,6 % en 2009 dans la région, bien en deçà de la moyenne métropolitaine (63,8 %). Paca se place au 19^e rang régional selon ce critère.

Évolution du taux de chômage trimestriel depuis 1982



Source : Insee

■ Paca a mieux résisté à la crise de 2008

En 2008, la crise économique a fortement impacté l'économie régionale comme l'économie nationale : les créations d'emploi salarié se sont interrompues dès le 2^e trimestre et le chômage a brutalement augmenté en fin d'année. La dégradation a été forte dans l'industrie mais aussi dans la construction, où l'emploi salarié a reculé après cinq années de hausse.

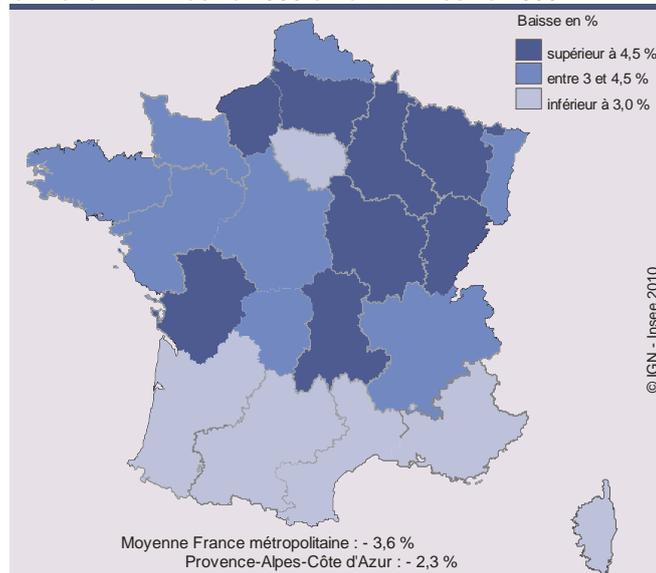
Mais Paca figure parmi les régions qui ont le mieux résisté à la crise, à l'instar des régions spécialisées dans les activités tertiaires. En effet, l'emploi a relativement peu baissé (entre 2 % et 3 %) entre début 2008 et fin 2009, dans les régions où la part des emplois salariés dans les services marchands est la plus élevée : Île-de-France, Paca, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine.

Les emplois industriels ont également mieux résisté dans ces régions que dans les autres. C'est le cas notamment en Paca et Midi-Pyrénées (baisse respective de 3,5 % à 4,5 %).

Les quatre régions du sud, qui ont relativement mieux résisté que les autres, étaient auparavant dans une dynamique très positive, avec une croissance de 6 % des emplois sur l'ensemble de la période 2002 à 2006.

Depuis 2010, la reprise de l'emploi est moins soutenue en Paca. Comme au niveau national, l'incertitude pesant sur la conjoncture est particulièrement forte depuis l'été 2011.

**Évolution de l'emploi salarié par région
entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009**



Champ : emploi salarié dans les secteurs concurrentiels hors agriculture et particuliers employeurs
Source : Insee - Estimations d'emploi

Des enjeux pour demain

Comment préserver l'emploi de Paca ?
 Quel soutien faut-il apporter à l'économie régionale en cette période de crise ?
 Comment renforcer l'attractivité économique de la région ?
 Peut-on anticiper les mutations industrielles ?
 Est-il concevable de réindustrialiser une partie de notre région ?

Pour en savoir plus

- « Troisième trimestre 2011 - Les perspectives de ralentissement économique pèsent sur l'emploi », *Analyse n° 18*, février 2012.
- « Début 2011, l'emploi progresse mais le chômage résiste », *Analyse n° 11*, juillet 2011.
- « L'emploi poursuit sa lente amélioration au troisième trimestre 2010 », *Analyse n° 3*, janvier 2011.
- « Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions », *Insee Première n° 1295*, mai 2010.
- « Face à la crise, Paca résiste mieux », *SUD INSEE l'essentiel n° 141*, mai 2010.
- « Bilan économique et social 2011 », *Dossier n° 6*, juin 2012.

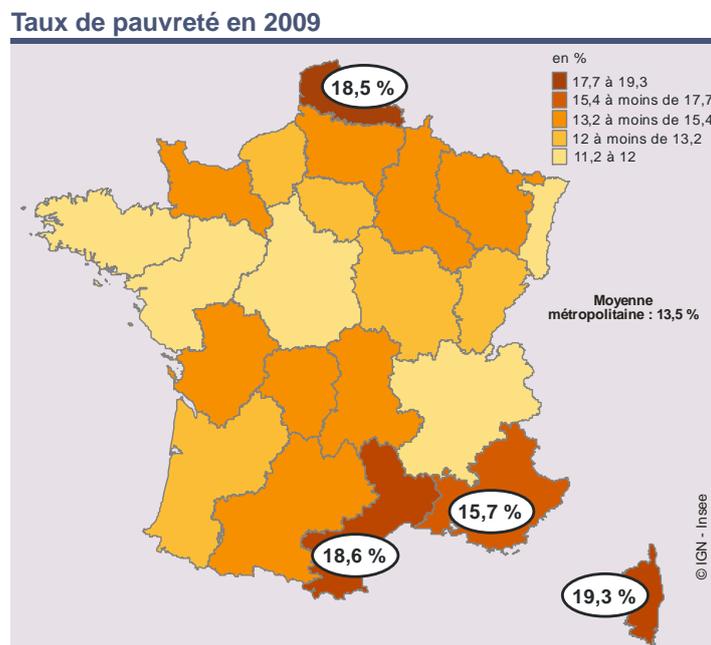
III. Cohésion sociale

La 3^e thématique « Cohésion sociale » aborde les disparités sociales à l'intérieur du territoire, d'une part sous l'angle des niveaux de vie, d'autre part sous celui de l'accès au logement.

1. Les niveaux de vie et la pauvreté

■ **15,7 % des habitants de Paca vivent sous le seuil de pauvreté en 2009**

Plus de 15 habitants de la région Paca sur 100 sont en situation de pauvreté, soit 772 300 personnes en 2009. C'est une des régions les plus exposées à ce risque, après la Corse, le Languedoc-Roussillon et le Nord-Pas-de-Calais.



Source : Insee - Revenus disponibles localisés 2009

Définitions

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur, pour une année donnée, à un seuil qualifié de seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté, calculé au niveau national, est égal à 60 % de la médiane des niveaux de vie, soit 954 €/mois par unité de consommation en 2009.

Le **niveau de vie** se base sur le revenu disponible d'un ménage, comprenant les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Tous les membres d'un ménage ont le même niveau de vie.

L'**unité de consommation (UC)** est le système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. L'échelle utilisée est 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Pour en savoir plus

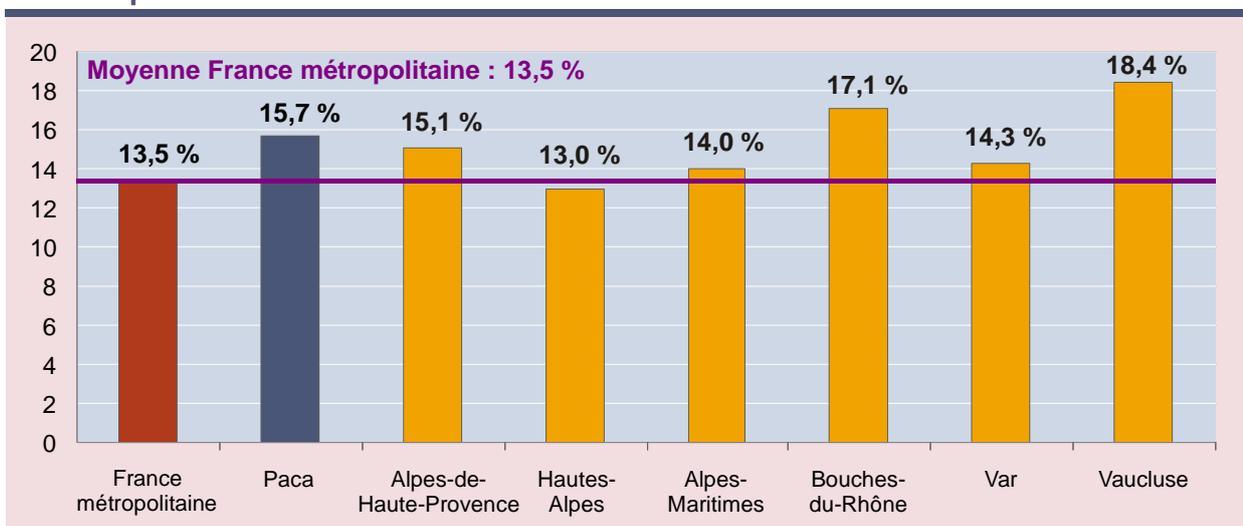
- « Un quart des salariés de Provence-Alpes-Côte d'Azur gagne moins de 830 euros par mois », *SUD INSEE l'essentiel n° 137*, décembre 2009.
- « En Provence-Alpes-Côte d'Azur 15,7 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté en 2009 », *Synthèse Flash n° 38*, juillet 2012.

■ Dans tous les départements de Paca hormis les Hautes-Alpes, le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale

Tous les départements de la région Paca hormis les Hautes-Alpes enregistrent un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale. Cette difficulté des ménages est particulièrement marquée dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône : 17 à 18 % des habitants y vivent sous le seuil de pauvreté, contre 13,5 % en moyenne nationale en 2009.

Dans ces départements, le risque de pauvreté est très fort en milieu urbain. Les ménages pauvres ont un niveau de vie particulièrement faible. Les jeunes et les familles monoparentales sont par ailleurs très exposés : en Paca, près d'un enfant de moins de six ans sur quatre appartient à un ménage pauvre, contre un sur cinq en moyenne en France métropolitaine.

Taux de pauvreté en 2009



Source : Insee - Revenus disponibles localisés 2009

Pour en savoir plus

- « Un quart des salariés de Provence-Alpes-Côte d'Azur gagne moins de 830 euros par mois », *SUD INSEE l'essentiel* n° 137, décembre 2009.
- « En Provence-Alpes-Côte d'Azur 15,7 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté en 2009 », *Synthèse Flash* n° 38, juillet 2012.

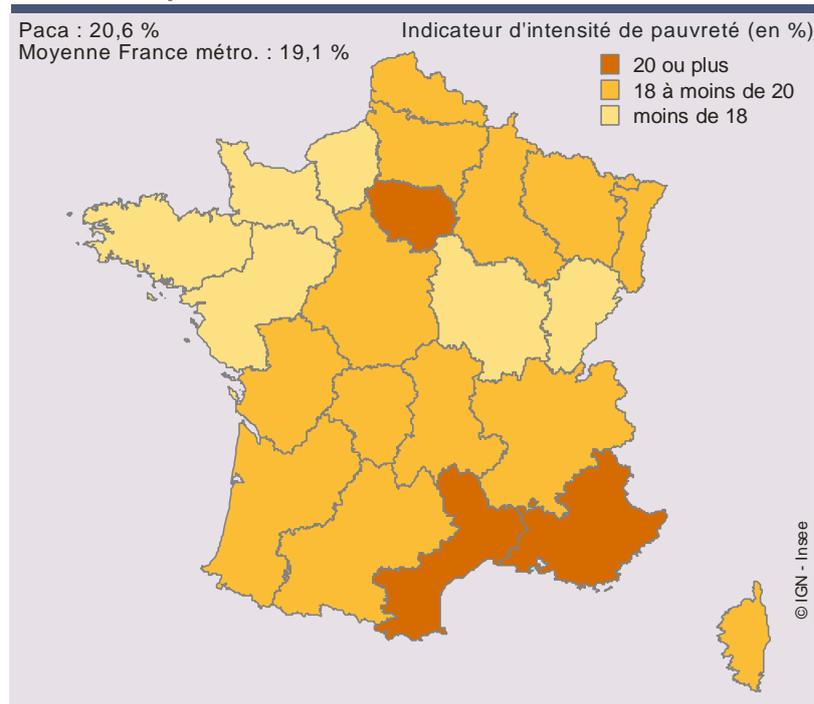
■ L'intensité de la pauvreté est prononcée en Paca

Paca est une des régions où les populations pauvres sont le plus en difficulté.

L'indicateur d'intensité de pauvreté de France métropolitaine est égal à 19,1 % en 2009 (18,8 % pour la France de province). En Paca, il s'établit à 20,6 %.

Trois autres régions sont aussi particulièrement marquées par la pauvreté : Languedoc-Roussillon (20,9 %), Île-de-France (20,6 %) et Corse (19,8 %).

Écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté en 2009



Source : Insee - Revenus disponibles localisés 2009

Définitions

L'**intensité de pauvreté** est un indicateur qui permet d'apprécier l'écart entre le niveau de vie de la population pauvre et le seuil de pauvreté. C'est en effet l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet écart est élevé (couleurs sombres sur la carte), plus l'intensité de la pauvreté est forte.

Pour en savoir plus

- « Un quart des salariés de Provence-Alpes-Côte d'Azur gagne moins de 830 euros par mois », *SUD INSEE l'essentiel* n° 137, décembre 2009.
- « En Provence-Alpes-Côte d'Azur 15,7 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté en 2009 », *Synthèse Flash* n° 38, juillet 2012.

■ Paca se situe au 2^e rang des régions pour les inégalités de niveaux de vie

L'écart de niveaux de vie entre les 10 % les plus aisés et les 10 % les plus pauvres est marqué en Paca. La région s'établit au 2^e rang selon ce critère, derrière l'Île de France et juste devant la Corse.

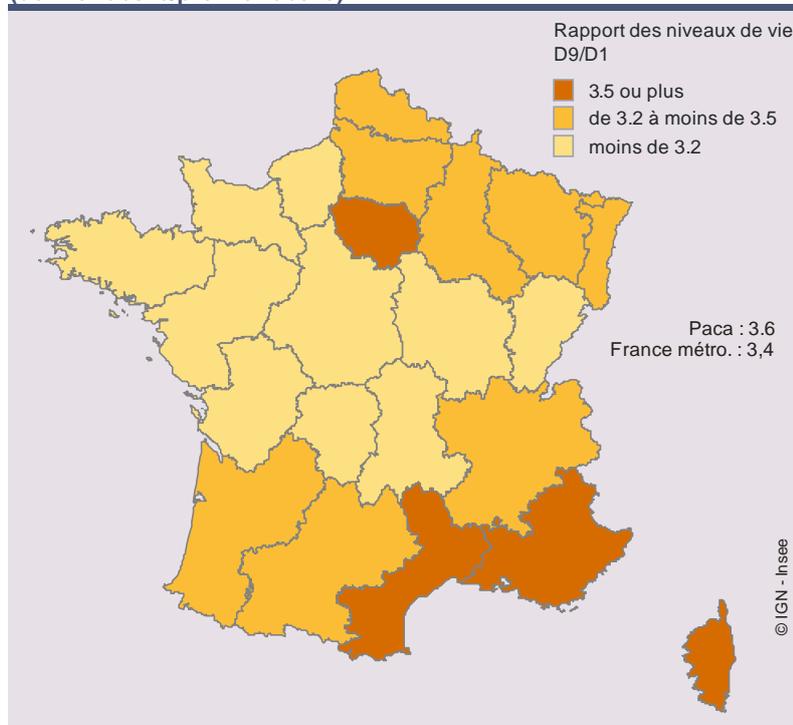
La région Paca se distingue des autres régions par une valeur faible du 1^{er} décile (avec 9 800 euros/an en 2009, soit le 4^e niveau le plus bas derrière la Corse, le Languedoc-Roussillon et le Nord-Pas-de-Calais), associée à une valeur élevée du 9^e décile (avec 35 800 euros/an en 2009, soit au 4^e rang derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes et l'Alsace).

L'Île-de-France est de loin la région où les niveaux de vie sont les plus dispersés, du fait du 9^e décile qui est très haut (43 780 euros annuels en 2009).

À l'autre extrémité, l'éventail des niveaux de vie est le plus resserré en Bretagne et dans les Pays-de-la-Loire.

Les inégalités sociales sont donc plus présentes sur le territoire de Paca.

Rapport interdécile des niveaux de vie (dernier décile/premier décile)



Note : Pour appréhender le phénomène des inégalités entre les niveaux de vie, plusieurs indicateurs sont mobilisables chacun permettant d'en évaluer une forme particulière.

L'indicateur cartographié met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution des niveaux de vie à travers ce que l'on appelle le rapport inter-déciles des niveaux de vie. Si on ordonne la distribution des niveaux de vie, les déciles sont les valeurs qui partagent la population en 10 parties égales. Ainsi, le premier décile (noté généralement D1) est le seuil au-dessous duquel vivent les 10 % des individus les moins aisés ; symétriquement, les 10 % des individus les plus aisés ont un niveau de vie supérieur au dernier décile (noté D9). La carte représente ainsi D9/D1 pour chaque région.

Source : Insee - Revenus disponibles localisés 2009

Des enjeux pour demain

Comment l'aménagement du territoire peut-il favoriser la mixité sociale ?

2. Le logement

■ Moins de propriétaires, moins de maisons individuelles, mais davantage de résidences secondaires

En 2009, **55 % des ménages de Paca sont propriétaires de leur résidence principale**. C'est moins qu'en France de Province (60 %).

Paca est la région de Province où la part de maisons individuelles est la plus faible : 41 % contre 62 % en moyenne en Province. La région est en effet essentiellement urbaine, l'habitat y est donc moins diffus.

La région est attractive pour la villégiature : **17 % des logements de Paca sont des résidences secondaires ou des logements occasionnels (11 % en France de province)**. Cette différence s'explique par le caractère touristique très marqué de la région. Elle se classe selon ce critère après la Corse et le Languedoc-Roussillon (respectivement 35 % et 21 % de logements occasionnels ou secondaires).

Des enjeux pour demain

Comment assurer l'accessibilité au logement des habitants de la région dans un contexte de prix du foncier élevé ?

Comment maîtriser la construction de logements occasionnels et de résidences secondaires tout en préservant le tourisme régional ?

Pour en savoir plus

- www.recensement.insee.fr/home.action
- « [Recensement de population 2008 - Résidences principales, secondaires et logements vacants en 2008 : comparaisons régionales](#) », www.insee.fr / thème conditions de vie-société / sous-thème logement.

■ Les conditions de logement sont difficiles en Paca

Les logements de la région sont davantage suroccupés qu'en moyenne métropolitaine, d'après l'enquête logement réalisée en 2006. Le parc est plus ancien et plus souvent de mauvaise qualité.

L'offre de logements à loyers modérés est relativement limitée. Le parc social au sens large, dit secteur réglementé, représente 14 % des logements dans la région contre 18 % en France métropolitaine. Le plus faible poids du secteur social de la région s'explique par la structure du parc du littoral azuréen, qui ne compte que 9 % de logements sociaux.

Dans la région Paca, les logements HLM représentent 10 % des logements, contre 14 % pour l'ensemble des régions de France métropolitaine et 12 % en France de province (hors Île-de-France).

Source : Enquête sur le logement 2006

Des enjeux pour demain

Comment proposer une offre de logements à loyers modérés adaptée aux besoins de la population ?

Pour en savoir plus

- « Le logement en Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Rapport d'étude n° 23*, décembre 2008.

■ Paca est la région française la plus chère sur le plan immobilier, après l'Île-de-France

La région Paca est la plus chère sur le plan immobilier, après l'Île-de-France : en 2011, l'acquisition d'un appartement neuf en Provence-Alpes-Côte d'Azur se monnaie en moyenne à 4 180 euros le m², contre 3 880 euros l'année précédente (soit + 4,1 %).

Le niveau des prix est élevé dans la région, nettement supérieur à la moyenne nationale (3 770 euros/m², soit + 5,6 % par rapport à 2010). Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe au 2^e rang des régions métropolitaines derrière l'Île -de-France selon ce critère.

Ce constat général recouvre des situations très différentes d'une commune à une autre, et d'un quartier à un autre.

Source : Dreal

Des enjeux pour demain

Comment la région peut rester attractive, en particulier pour les actifs, malgré les difficultés à se loger ?
Comment favoriser l'accès au logement des ménages les plus modestes ?

Pour en savoir plus

- « Bilan économique et social 2011 », *Dossier n° 6*, juin 2012.

